



Sommaire

3	Observatoire du territoire
6	Protection de la nature
23	Aménagement du territoire
32	Culture
41	Développement durable du territoire
48	Médiation
51	La vie du SYCOPARC
55	Le budget 2015
56	Ressources humaines

Observatoire du territoire

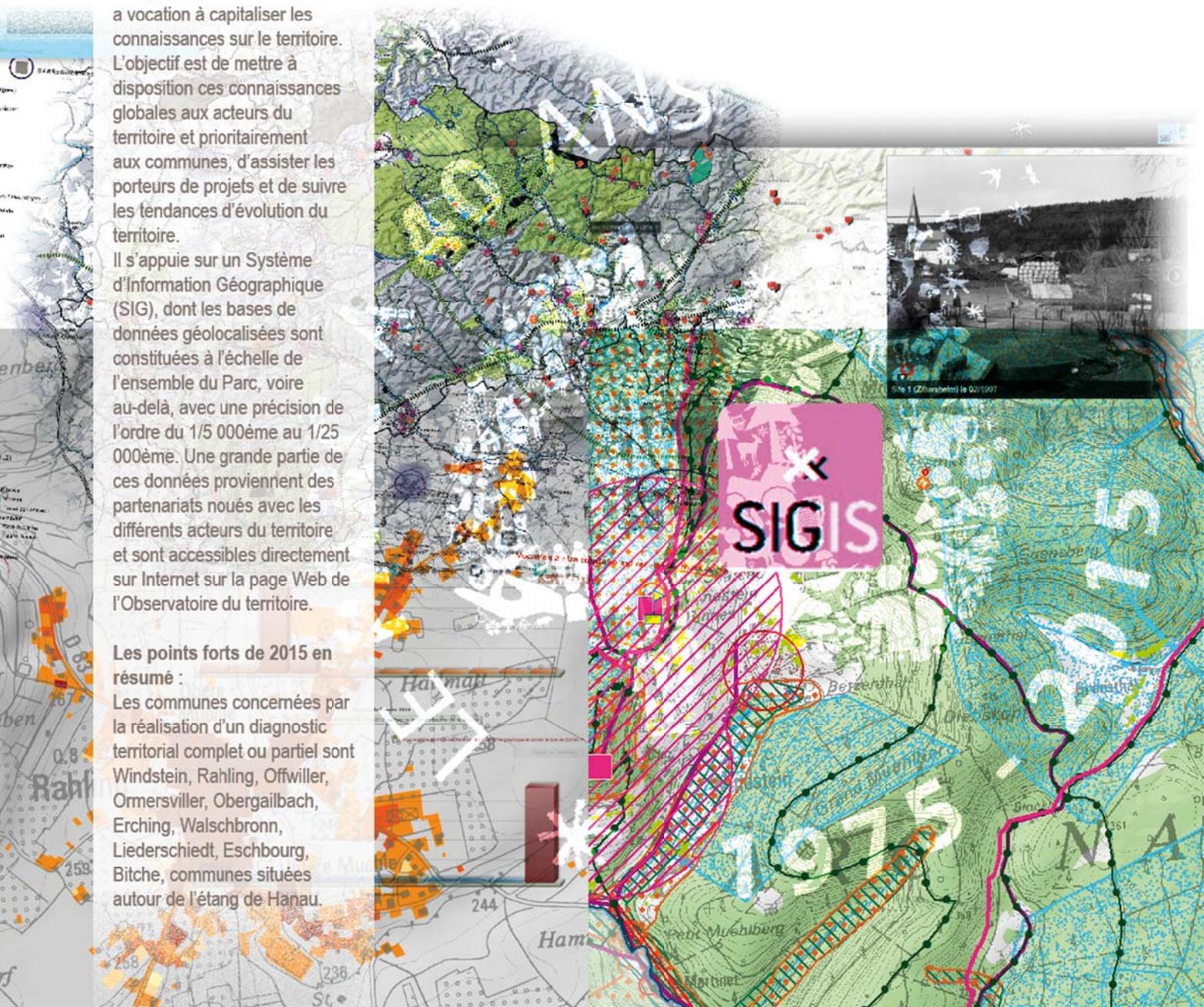
Outil de cohérence pour la mise en œuvre des politiques inscrites dans la charte du Parc, l'Observatoire du territoire a vocation à capitaliser les connaissances sur le territoire.

L'objectif est de mettre à disposition ces connaissances globales aux acteurs du territoire et prioritairement aux communes, d'assister les porteurs de projets et de suivre les tendances d'évolution du territoire.

Il s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont les bases de données géolocalisées sont constituées à l'échelle de l'ensemble du Parc, voire au-delà, avec une précision de l'ordre du 1/5 000ème au 1/25 000ème. Une grande partie de ces données proviennent des partenariats noués avec les différents acteurs du territoire et sont accessibles directement sur Internet sur la page Web de l'Observatoire du territoire.

Les points forts de 2015 en résumé :

Les communes concernées par la réalisation d'un diagnostic territorial complet ou partiel sont Windstein, Rahling, Offwiller, Omersviller, Obergailbach, Erching, Walschbronn, Liederschiedt, Eschbourg, Bitche, communes situées autour de l'étang de Hanau.





2015 - L'Observatoire du Territoire du Parc

Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), le pôle Observatoire du Territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données, afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

Objectif :

Objectifs principaux :

- développer et mettre à jour la connaissance du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC,
- jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC,
- fournir l'information de base à l'évaluation territoriale,
- élargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de Biosphère Vosges du Nord-Pfalzerwald,
- faire connaître l'Observatoire sur le territoire auprès des acteurs, élus, partenaires.

Bilan de l'action :

En 2015, l'Observatoire a veillé à la mise à jour et à l'amélioration en continu des bases de données : Observatoire photographique du paysage avec l'intégration des nouvelles campagnes de prises de vue, les données de l'ONF concernant les aménagements forestiers récents, la base de données BD POS-PLU, BD OCS partie mosellane, registre parcellaire graphique, BD Vergers, bases de données statistiques (sirene-insee, populations légales, recensement, mobilités...), migration en L93.

Par ailleurs, différents diagnostics territoriaux et autres portés à connaissance ont été produits dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme communaux ou de projets d'aménagement divers (routes, éoliens, zones d'activités...). Les communes concernées par la réalisation d'un diagnostic territorial complet ou partiel sont Windstein, Rahling, Offwiller, Ormersviller, Obergailbach, Erching, Walschbronn, Liederschiedt, Eschbourg, Bitche, communes situées autour de l'étang de Hanau.

L'Observatoire a apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du Parc ou par des partenaires extérieurs, comme par exemple :

- appui méthodologique et technique dans la mise en place d'un réseau de suivi de placettes permanentes,
- bilan statistique et cartographique Amuse-Musées 2014,
- bilan statistique et cartographique Mut'Archi 2014,
- exploitation des données sur les énergies renouvelables (rapport et poster),
- valorisation cartographique des données d'inventaire 2015 des chiroptères,
- support à la réalisation de différents documents ou outils de communication : malle éco-rénovation, flyer Printemps du patrimoine, flyer circuits touristiques EUL et BOW, flyer Amuse-Musées.

Pilier de l'Observatoire du territoire, son Système d'Information Géographique (SIG) contient toute l'information capitalisée par l'Observatoire depuis 1997, sous formes de couches d'informations géographiques et de statistiques. Ce SIG fonctionne avec la gamme de logiciel ArcGIS de l'éditeur ESRI, complété par les outils « open source » type QGIS. En 2015, cette plateforme a évolué en version 10.3 d'ArcGIS.

Base de données naturalistes : le Parc numérise depuis un certain nombre d'années les observations faites par les naturalistes sur son territoire, sans oublier la géolocalisation des données. Ces observations ont été portées en 2014 dans une nouvelle solution logicielle, SERENA, développée par le réseau des Réserves Naturelles Françaises. En 2015, cette solution a été renforcée et mise à jour et les données ont pu être exploitées dans les diverses exploitations de l'Observatoire.

D'autre part, afin de favoriser la diffusion de l'information, l'accent a été mis en 2015 sur l'interface Web de l'Observatoire du territoire, exploitant les technologies ArcGIS Online, avec une mise à disposition des métadonnées via le serveur régional alsacien de CIGAL. Ont été ajoutés en 2015 le plan du Parc interactif, la comparaison de photographies aériennes anciennes et actuelles et les couches présentes dans la cartographie générale ont été largement enrichies ou mises à jour.

L'interfaçage avec le serveur régional de métadonnées de CIGAL permet également de référencer les données du Parc à la fois dans le catalogue régional, dans celui national du Géoportail, mais aussi sur le portail Opendata du gouvernement.

Enfin, le conventionnement avec l'ONF et les EPCI du territoire se prolonge, comme avec d'autres organismes.

En 2015, le réseau GEOPnr s'est réuni, pour la 6^{ème} fois, dans le PNR de la Montagne de Reims, pour des échanges toujours très nombreux et très enrichissants sur de nombreuses thématiques.

Pour pérenniser ce réseau, faciliter les échanges et télécharger certains éléments, l'Observatoire a créé et met à jour un petit site internet (<https://sites.google.com/site/geoparcs/>).

En parallèle à ce réseau, l'Observatoire du territoire participe régulièrement à la commission territoire et projet de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

L'Observatoire est également actif dans le partenariat CIGAL (Coopération pour l'Information Géographique en Alsace), où il a participé en 2015 aux suites du lancement de la géo plateforme, ainsi qu'au groupe de travail « Occupation du sol » qui travaille actuellement à une possible intégration des données BD OCS CIGAL dans le futur référentiel à grande échelle d'occupation du sol porté par l'IGN. Il participe aussi, côté mosellan, aux réflexions menées par la Région Lorraine pour la mise en place d'une plateforme partenariale régionale d'échanges de données géographiques. L'Observatoire contribue également techniquement à différents partenariats et groupes de travail autour de l'aménagement du territoire : base de données des documents d'urbanisme en collaboration avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, Observatoire du foncier agricole en Moselle porté par la DDT 57, Plateforme régionale du foncier en Alsace, groupe de travail sur le renouvellement urbain en Moselle.

Enfin, dans le cadre de la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald, sa dimension s'élargit pour couvrir le territoire du Naturpark Pfälzerwald et participer aux travaux sur le zonage de la réserve.

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

- Axe : O 0.0 Les moyens au service du projet
 - Objectif : M 0.0.0 - L'observatoire du territoire
 - Projet : 1-P000-1 L'Observatoire du Territoire du Parc

Protection de la nature

Les missions du SYCOPARC en matière de protection de la nature recouvrent la gestion de la réserve naturelle nationale, l'accompagnement à la gestion des grandes ressources (forêts et eau), l'animation de la charte escalade, des suivis scientifiques et inventaires du patrimoine naturel... Il porte également le rôle d'animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire.



Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en œuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal. Il s'agit du second plan de gestion dont la période d'application a débuté en 2011 et est valable jusqu'en 2020. Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées, et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autre le tiers des couples de faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

Bilan de l'action :

Animation du projet :

- Il s'agit de la quatrième année d'application du second plan de gestion où sur 69 opérations programmées en 2015, 62 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation (soit près de 90%). L'équipe de la réserve est constituée d'un conservateur à temps plein et d'un garde-technicien à temps partiel (0,57 ETP).
- Pourcentage du temps de l'équipe par famille d'opérations en 2015 : Administration : 33% ; Surveillance : 21,5% ; Suivi écologique : 11,9% ; Pédagogie : 9,7% ; Travaux et maintenance : 4,9% ; Travaux uniques, équipement : 3,5% ; Autres (encadrement du stage "combles et clochers", programme Natura 2000, Projet Observatoire Hommes Milieux, RBT, autres politiques du SYCOPARC) : 15,5%.

Les opérations ayant bénéficié de financement particulier sont les suivantes :

- Suivis écologiques :

- La quatrième expertise ornithologique du Rothenbruch (depuis 1980) a été réalisée. 38 espèces d'oiseaux ont été répertoriées. La densité totale de l'avifaune est de 61,6 couples aux 10 ha en moyenne. Les peuplements aviens sont stables depuis la première expertise de 1980.
- 2 sondes automatiques Minidiver ont été achetées afin de compléter le lot de sondes automatiques permettant de suivre les variations de niveau de la nappe d'eau de l'éco complexe tourbeux du Grafenweiher. Elles ont déjà mis en évidence une recharge nocturne de la nappe d'eau.

- Bilan du programme d'animations pédagogiques :

- Comme en 2013 et 2014, ce programme a été soutenu financièrement par la DREAL et organisé en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Bitche et l'association Les Piverts. Le bilan de cette saison 2015 est excellent. La moyenne des participants par sortie est d'un peu plus de 20 pour 18 sorties dont une a été annulée du fait de la météo (alerte orage). La nouveauté de l'année a été de proposer, en partenariat avec l'entreprise de débardage ECOTRAIT, des sorties de découverte de la nature en véhicule hippomobile. Ces 3 sorties réalisées ont un coût non négligeable du fait de la location de la voiture et de la main d'œuvre (meneur et groom), mais aussi du fait de la collation conviviale incluse dans la prestation. Il a donc été décidé, contrairement aux autres animations, de demander aux participants une contribution financière de 20 € par personne à l'ordre d'ECOTRAIT qui fournit la voiture et son personnel, ainsi que la collation. Le SYCOPARC apporte le contenu pédagogique et scientifique de la sortie. Le test a été couronné de succès avec une participation de 53 personnes aux sorties « La nature en calèche » !

- Travaux d'entretien et de maintenance :

- Deux panneaux d'information ont été conçus, fabriqués et installés en amont et en aval du ponton du sentier de découverte de la forêt à la tourbière de l'étang de Hanau.
- Deux appareils photographiques automatiques ont été achetés.
- Observatoire des oiseaux de Baerenthal : le nouvel escalier a été fabriqué et mis en place. L'ancien revêtement de sol intérieur a été arraché et remplacé par un plancher en OSB. En revanche, l'aménagement pédagogique intérieur ne sera terminé qu'en 2016, tout comme l'adaptation des systèmes de fermeture et d'occultation des fenêtres.

- Travaux uniques, équipements :

- Grâce aux moyens de l'Institut Forestier Européen (EFI), nous avons pu mettre en place un marteloscope (site de démonstration et de formation), afin de promouvoir une gestion forestière intégrant au mieux la prise en compte de la biodiversité et afin de former les acteurs de la forêt à la reconnaissance des différents dendromicrohabitats.

Partenaires de l'action :

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE), Baerenthal, Bitche, Eguelshardt, Mouterhouse, Philippsbourg, Roppeviller, Sturzelbronn, Office National des Forêts (ONF), Association "Les Piverts", Pro Silva

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires

Objectif : M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

Projet : 1-P121-1 Proposer des dispositifs adaptés permettant d'assurer la protection des espaces et des espèces les plus remarquables et favoriser l'appropriation locale des mesures de protection



2015 - Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités. Le document d'objectifs a été validé par le comité de pilotage le 13 décembre 2010 et approuvé par arrêté préfectoral le 3 août 2010. Depuis cette date, le SYCOPARC met en œuvre le programme d'actions en tant que structure animatrice. Le comité de pilotage est présidé par le Commandant de la Région-Terre Nord-Est.

Bilan de l'action :

Le dernier comité de pilotage a été organisé le 23 avril 2013.

Observatoire Homme-Milieu « Pays de Bitche » (OHM PdB)

Cet observatoire intégrant le camp militaire, a été validé en février 2015 par le CNRS (<http://www.cnrs.fr/inee/outils/ohm.htm>). Le colloque de fondation a été organisé le 11 décembre 2015.

Un travail sur les contaminants d'origine militaire dans les eaux, les sédiments et les tourbières va être initié. Les piézomètres mis en place dans le cadre des études fonctionnelles de l'Allée du Galop et du Katzenbruch vont être réexploités dans cet objectif.

Un programme d'étude palynologique et anthracologique va être lancé dans plusieurs tourbières du Pays de Bitche. Le camp militaire, originellement concerné par le projet, n'est finalement pas retenu comme site d'étude au regard des risques pyrotechniques.

Projet de classement en Réserve naturelle nationale

Dans le cadre de la politique nationale SCAP ou Stratégie de Création des Aires Protégées – politique issue du Grenelle de l'Environnement – , la DREAL Lorraine a engagé depuis 2012 une réflexion à l'échelle régionale. Une analyse des richesses naturelles a été menée à partir des données existantes.

A l'issue de ce travail, certaines entités du Pays de Bitche – dont certains sites du Terrain militaire de Bitche – se caractérisent par une valeur écologique de niveau national.

En 2015, un travail de concertation avec les autorités militaires a été engagé afin d'étudier la possibilité de classer tout ou partie du camp en Réserve naturelle nationale. Une réunion de travail a été organisée le 18 novembre 2015. L'Etat-major de la zone de Défense de Metz a donné une fin de non-recevoir par courrier le 5 janvier 2016.

Inventaires/Suivis scientifiques

- L'année 2015 a permis la finalisation de l'expertise fonctionnelle des entités tourbeuses du camp, initiée par le cabinet Pierre GOUBET en 2010. Tourbière du Katzenbruch : analyse des données piézométriques collectées en 2013 et 2014, mise en perspective avec les données écologiques et rédaction du rapport. Rendu : juin 2015.

- Mise en place et étude d'une quinzaine de placettes permanentes dans le cadre d'un observatoire des forêts du Parc, visant à étudier les aspects dendrologiques, économiques et écologiques des forêts des Vosges du Nord. Ce suivi sera réitéré dans 10 ans.

- Un inventaire Lépidoptères a été mené en juin 2015 par le groupe d'étude des Rhopalocères de la Société Flamande d'Entomologie (Belgique), en lien avec l'Association française des Lépidoptéristes (ALF). Ce travail a permis l'observation d'espèces très rares et/ou remarquables pour la région, en particulier le Fadet des tourbières (*Coenonympha tullia*), le Nacré de la Canneberge (*Boloria aquilonaris*), l'Agreste (*Hipparchia semele*), le Cuivré mauvin (*Lycaena alciphron alciphron*), le Cuivré de la verge d'or (*Lycaena virgaureae*) et l'Azuré de l'ajonc (*Plebejus argus*). Les deux premières espèces sont presque des redécouvertes, car elles n'ont été observées que très occasionnellement durant les deux dernières décennies. Le camp militaire de Bitche constitue pour ces 2 Lépidoptères un milieu source.

Partenaires de l'action :

Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)
DREAL Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

- Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - Objectif : M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable
 - Projet : 1-P121-1 Proposer des dispositifs adaptés permettant d'assurer la protection des espaces et des espèces les plus remarquables et favoriser l'appropriation locale des mesures de protection



2015 - Animation des sites Natura 2000 "rivières"

Contexte de l'action :

Ce vaste périmètre regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, du Rothbach, de la Zinsel du Nord, du Falkensteinbach, du Schwarzbach et de la Sauer. Les sites Natura 2000 concernés s'étendent sur 50 communes, couvre 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site mosellan englobe intégralement la Réserve naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche. Les documents d'objectifs en cours ont été approuvés par les comités de pilotage du 27 octobre 2006 (Moder) et 27 novembre 2007 (Sauer) et par les arrêtés préfectoraux du 28 août 2009 (Moder 67), du 24 juin 2010 (Moder 57) et du 2 décembre 2010 (Sauer).

Bilan de l'action :

Animation du site "Haute Moder et affluents" en 2015

Le dernier comité de pilotage, commun avec le site Natura 2000 « ZPS du Pays de Bitche » a été organisé le 12 juin 2015 : bilan de l'animation et perspectives d'actions. Ce comité a été suivi par l'inauguration des travaux de rétablissement de la continuité écologique au niveau de la digue du Graffenweiher.

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des sites d'hivernage à chauves-souris : Tunnel de Rosteig/Soucht, souterrain d'Ingwiller.
- Mise en œuvre du protocole IAM de description hydromorphologique sur le Rothenbach après mise en œuvre de travaux de restauration de la continuité écologique (en partenariat avec le CD 67).
- Suivi phytosociologique des travaux écologiques expérimentaux de la tourbière du Biesenberg.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Mise en œuvre et suivi des travaux de restauration du ruisseau du Krappenthal en forêt publique.
- Montage d'un contrat Natura 2000 de restauration de la continuité écologique sur la propriété de Mr BRIX dans le Krappenthal (travaux prévus en 2016).
- Mise en place de chantiers participatifs de pose de déflecteur sur le Rothenbach. Chantiers réalisés le 27 août et le 13 octobre 2015, encadrement de 35 personnes bénévoles.
- Aménagement des abat-son de l'église de Rosteig pour limiter le dérangement des chauves-souris par les pigeons.
- Préparation du chantier d'élimination des épicéas dans le vallon de l'Erlenmoos.

Missions d'expertise / Conseil

- Accompagnement technique du SIVOM Haute-Moder, du SIA du bassin du Rothbach et la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'élaboration de programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau (en partenariat avec le CD67).
- Aide technique à la ville de Reichshoffen dans le cadre d'un projet d'aménagement écologique de « l'île Luxembourg », espace vert se situant à la confluence entre le Schwarzbach et le Falkensteinerbach.
- Accompagnement de la commune de Lichtenberg (aménagement aux environs de la station de pompage du Weinbaechel et aménagement de la desserte forestière).
- Conseils aux particuliers pour la gestion des cours d'eau et des fonds de vallons humides (Rosteig, Windstein).
- Conseil au SDEA pour la prise en compte des enjeux écologiques au niveau du rejet de la nouvelle station de traitement des eaux d'Ingwiller (enjeu maintien du Cuivré des marais).

Formation / Communication / Pédagogie

- Encadrement de BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau dans le cadre d'un voyage d'études portant sur le fonctionnement naturel des rivières et des zones humides.
- Accueil des journées techniques de la délégation interrégionale de l'ONEMA : présentation des enjeux écologiques des sites Natura 2000 et des travaux menés sur le Rothenbach.
- Accueil des étudiants de première année d'ingénieur de l'ENGEES afin de leur présenter les enjeux écologiques des cours d'eau des Vosges du Nord.
- Intervention au colloque « Wasgau Gespräche » sur la thématique des plantes invasives (étude du phénomène et opérations de gestion).

Divers

- Travail préparatoire au classement en réservoir biologique du Schwarzbach amont.

Animation du site "La Sauer et affluents "

Le dernier comité de pilotage a été organisé le 15 octobre 2015 : présentation du bilan de l'animation 2011-2013 – mesures agro-

environnementales, charte Natura 2000, contrat Natura 2000 et actions non contractuelles – et des perspectives d'actions 2016-2017.

Inventaires/Suivis scientifiques

- Suivi de la colonie de reproduction du Grand Murin à Niedersteinbach. Nombre d'individus et modalités d'utilisation des combles de l'église.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Programme collectif de restauration du Heimbach, en étroite collaboration avec la commune de Wingen / Montage technique et financier d'un projet de renaturation du vallon humide du Tiefenthal, affluent du Heimbach, incluant la suppression de la route camionnable en fond de vallon et des ouvrages hydrauliques perturbant le transit sédimentaire et la continuité piscicole.

- Programme collectif de restauration du Soultzbach, en collaboration avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, les communes de Woerth et de Langensoultzbach / Montage technique, financier, réglementaire et suivi d'une opération de restauration de la continuité écologique du Soultzbach : effacement du seuil d'alimentation du Muehlkanal (Langensoultzbach). Partenariat avec le SDEA.

- Organisation du ramassage de guano sur les sites de reproduction de Grand Murin par la ville de Bitche. Utilisation de cet engrais « naturel » dans les jardins et espaces verts.

Missions d'expertise / conseil

- Aide au dimensionnement des études environnementales (étude d'impact, évaluation d'incidences) concernant des projets d'aménagement portés par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn : aménagement de pistes cyclables, agrandissement d'une zone d'activités.

- Accompagnement de la commune de Wingen et de riverains dans des projets d'aménagement : franchissement du cours d'eau, gestion des parcelles humides.

- Etude de la faisabilité d'aménager l'ouvrage du moulin de la Karlsmuehle.

- Avis technique sur des dossiers loi eau et des projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

- Accompagnement d'un gestionnaire forestier privé dans la révision du Plan simple de gestion : diagnostic environnemental, identification des enjeux écologiques et proposition de pistes d'actions.

Formation / Communication / Pédagogie

- Mise en œuvre d'un projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand Murin de Niedersteinbach (Annexe 3). Maîtrise d'ouvrage portée par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn.

(1) Réalisation d'un film sur les chauves-souris des Vosges du Nord en partenariat avec la Régie TV3V.

(2) Actions d'accompagnement à destination du grand public et des élus : expositions photographiques et pédagogiques sur les chauves-souris, "bat-soirées", animation nature dans le cadre de la Nuit internationale des chauves-souris, samedi du Parc : Chauves-souris, cohabitation et médiation.

(3) Entretien du dispositif de vidéosurveillance.

(4) Animation du 4^{ème} comité de pilotage « Grand Murin » le 15 octobre.

- Animation (1) d'une sortie forestière à destination du conseil municipal de Wingen et (2) d'une réunion publique sur la forêt, zoom sur les enjeux écologiques, notamment aquatiques.

- Réponse à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse « Trophée de l'eau » pour le projet de restauration du ruisseau du Neumatten, opération financée par le mécénat Electricité de Strasbourg/Fondation du Patrimoine et par la commune de Wingen.

- Animation d'un module de 2 semaines de travaux pratiques sur l'étude et la restauration du Heimbach – licence pro de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES).

- Conception et animation d'un projet « rivière » avec 2 classes d'école de Langensoultzbach, de janvier à mai 2015. 6 modules thématiques répartis sur l'année contribuant à découvrir les différents compartiments des cours d'eau, l'état de santé du Soultzbach, les acteurs de l'eau, des actions de restauration des milieux aquatiques. En partenariat avec la Maison de l'Eau et de la Rivière.

- Evénements organisés dans le cadre du programme de médiation « Jetons-nous à l'eau ! » : Samedi du Parc, conférences-ateliers culinaires, animation nature. Se reporter au chapitre 6.3. Gestion de l'eau.

- Inauguration du chantier de renaturation du Neumatten, opération financée par le mécénat Electricité de Strasbourg/Fondation du Patrimoine et par la commune de Wingen, le 14 mars, dans le cadre du « Samedi du Parc » : Restaurer une rivière, pourquoi ? comment ? ». Se reporter au chapitre 6.3. Gestion de l'eau.

- 2 reportages d'Alsace20 : (1) renaturation du Neumatten à Wingen et sur le mécénat Electricité de Strasbourg/Fondation du Patrimoine ; (2) dispositif de vidéosurveillance des chauves-souris à Niedersteinbach.

- Articles dans les DNA relatifs aux programmes de médiation « Jetons-nous à l'eau ! » et Grand Murin.

Partenaires de l'action :

Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)

DREAL Alsace

DREAL Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

Axe : O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau Objectif : M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau

Projet : 1-P112-1 Améliorer la qualité des cours d'eau par la mise en œuvre d'opérations pilotes de restauration de la dynamique naturelle et par la mobilisation des usagers et riverains



2015 - Animation des sites Natura 2000 forestiers

Contexte de l'action :

>> Site Natura 2000 "Vosges du Nord" - FR4201799 et FR4211799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 kilomètres de cours d'eau et 5000 ha de forêt. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (SC) ; elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite-Pierre.

Le document d'objectifs en cours a été approuvé par le comité de pilotage du 28 novembre 2006 et par les arrêtés préfectoraux du 21 décembre 2006 (ZPS) et du 02 janvier 2012 (ZSC).

La présidence du comité de pilotage est confiée à Daniel Bastian, Maire de Dossenheim-sur-Zinsel, et la maîtrise d'ouvrage de l'animation au Sycoparc.

>> Site Natura 2000 "Forêts, rochers et étangs du Pays du Bitche" - FR4112006

Située dans la partie nord du massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche.

Le document d'objectifs a été validé par le comité de pilotage le 11 juin 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 28 octobre. La présidence du comité de pilotage est assurée par David SUCK, Vice-Président du SYCOPARC et la maîtrise d'ouvrage de l'animation par le SYCOPARC.

Bilan de l'action :

>> Animation site "Vosges du Nord" en 2015

Inventaires/Suivis scientifiques

- Inventaire des coléoptères saproxyliques des îlots de sénescence Natura 2000 (deuxième année) : mise en place des pièges et relevés des captures tous les 10 jours, analyse des résultats.

- Recherche de la nidification de la cigogne noire et découverte du premier site de nidification en Alsace (en partenariat avec la LPO et l'ONF).

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Suivi du chantier du Morchthal.

Missions d'expertise / Conseil

- Accompagnement technique lors de cession de martelages pour la désignation d'arbres « bio ».

- Conseil technique au Syndicat intercommunal d'assainissement de la Haute Zorn dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions de prévention des inondations (ouvrages de rétention dynamique en site Natura).

- Accompagnement des communes en révision de leur aménagement forestier en vue de l'intégration des enjeux du document d'objectifs du site « Vosges du Nord » (Dossenheim-sur-Zinsel, Indivise de Saint-Jean).

Formation / Communication / Pédagogie

- Aménagement du nouveau sentier de découverte de la nature du Loosthal (août 2015). Ce sentier présente la faune, la flore et les enjeux écologiques du site Natura 2000 « Vosges du Nord » : réalisation d'un livret guide en trois langues (français, anglais, allemand), conception et pose de 44 bornes thématiques, d'un panneau d'accueil et d'information, d'une table banc et d'un banc. L'inauguration s'est déroulée le 31 octobre 2015.

- Réflexion sur l'aménagement d'un sentier d'interprétation de la rivière et des zones humides le long de la Zinsel du Sud. Projet en partenariat avec L'APAEIE d'Ingwiller, la commune de Dossenheim-sur-Zinsel, le Gorna et l'école élémentaire de Dossenheim.

Divers

- Participation aux comités techniques de suivi des plans régionaux d'action milan royal, cigogne noire et pie-grièche.

- Participation au comité directeur de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage.

- Participation à la réunion annuelle du réseau Loup/Lynx.

>> Animation site "Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche" en 2015

Le dernier comité de pilotage, réalisé conjointement avec le site Natura 2000 « Haute Moder », a été organisé le 12 juin 2015.

Inventaires/Suivis scientifiques

- Suivi des petites chouettes (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm), et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau.

Organisation / suivi des chantiers Natura 2000

- Définition et dépôt d'un contrat Natura 2000 en forêt privée la désignation de 3.57 ha d'îlots de sénescence et des travaux de régénération en faveur des feuillus (chêne, hêtre...) dans une pessière scolytée et des pineraies issues de plantations.

- Accompagnement de martelages en forêts domaniales, en partenariat avec l'ONF.

Missions d'expertise / conseil

- Accompagnement d'un gestionnaire forestier privé dans la révision du plan simple de gestion : diagnostic environnemental, identification des enjeux écologiques et proposition de pistes d'actions.

- Etude de la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans le plan local d'urbanisme d'Eguelshardt.

Formation / communication / pédagogie

- Animation grand public « L'oiseau et le forestier », en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux et l'Office National des Forêts.

Partenaires de l'action :

Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)

DREAL Alsace

DREAL Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - Objectif : M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts
 - Projet : 1-P211-1 Travailler en concertation avec les partenaires forestiers des Vosges du Nord afin d'augmenter le degré de naturalité des forêts



2015 - Mise en œuvre d'une politique de protection

Contexte de l'action :

En matière de patrimoine naturel, même si la vocation première du Parc est de mettre en œuvre des modes de gestion intégrant la prise en compte des règles de fonctionnement des écosystèmes, la préservation de certaines richesses remarquables nécessite une protection forte. L'appropriation locale de la protection de la nature passe par des actions participatives innovantes, comme la mise en place d'un réseau de sanctuaires de nature avec les communes .

Bilan de l'action :

Suivi des espèces remarquables : 11 sites sont occupés par le hibou grand-duc dans le Parc en 2015.
Inventaire des arbres remarquables avec le Club Vosgien : la réunion du 29 mai a permis au Conseil Départemental du Bas-Rhin de présenter l'état d'avancement de son inventaire et la possibilité de saisir directement une fiche sur le site internet du Département.
En ce qui concerne le renforcement des aires protégées : inauguration de la réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen et premier comité de gestion le 7 mai, réunion avec les autorités militaires pour le projet de création d'une réserve naturelle nationale sur le terrain militaire de Bitche, réalisation du dossier de création d'une réserve naturelle régionale en forêt du Fleckenstein, le Conservatoire des Sites Lorrains a décidé de se porter acquéreur de la zone de marais de la vallée du Schwarzbach, les autorités militaires ont refusé de faire classer en réserve naturelle nationale les sites naturels du terrain militaire de Bitche appartenant au réseau Natura 2000, après travaux sur la ligne SNCF Bitche-Lemberg, les espèces végétales concernées par l'APPB étaient présentes sauf une espèce.

Partenaires de l'action :

Communes du PNRVN
Office National des Forêts (ONF)
Association "Les Piverts"
GAP
Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace
Club Vosgien

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - Objectif : M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable
 - Projet : 1-P121-1 Proposer des dispositifs adaptés permettant d'assurer la protection des espaces et des espèces les plus remarquables et favoriser l'appropriation locale des mesures de protection



2015 - Appel à projet « sanctuaires de Nature »

Contexte de l'action :

En matière de patrimoine naturel, même si la vocation première du Parc est de mettre en œuvre des modes de gestion intégrant la prise en compte des règles de fonctionnement des écosystèmes, la préservation de certaines richesses remarquables nécessite une protection forte. L'appropriation locale de la protection de la nature passe par des actions participatives innovantes comme la mise en place d'un réseau de sanctuaires de nature avec les communes.

Bilan de l'action :

Sanctuaires de nature : les premiers sites proposés correspondent pour la plupart à cette notion de nature spontanée, puisqu'il s'agit de friches humides ou de boisements spontanés plus ou moins âgés, les communes ont désigné un correspondant pour faire le lien avec le Sycoparc et les animateurs, 2015 a été une année de préparation du programme d'actions prévu : travail avec les écoles, sorties grand public, plaquette de communication, projet artistique de signalisation.

Partenaires de l'action :

Communes de Diemeringen, Neuwiller-les-Saverne, Bitche, Wingen-les-Lembach, Wissembourg
Association "Les Piverts"
GAP

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - Objectif : M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable
 - Projet : 1-P121-1 Proposer des dispositifs adaptés permettant d'assurer la protection des espaces et des espèces les plus remarquables et favoriser l'appropriation locale des mesures de protection



2015 - Monitoring / observatoire des cours d'eau des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau. Précisons que le territoire abrite des cours d'eau gréseux possédant des caractéristiques écologiques originales (faible minéralisation, PH acide...) et qui présentent une forte sensibilité à l'eutrophisation. Pour ces rivières aux eaux normalement très pures, les normes de rejets en matière d'assainissement ne sont pas toujours adaptées.

La Charte du Parc propose la mise en place d'un réseau de station de mesures de la qualité des cours d'eau, afin de :

- définir des références en termes de bon état des rivières sur les Vosges du Nord,
- suivre l'évolution des cours d'eau dans le temps, notamment suite aux opérations de restauration engagées, et pour évaluer finement l'impact des activités humaines présentes.

Le monitoring des rivières du Parc naturel régional des Vosges du Nord se baserait sur un réseau de 31 stations de mesures réparties de la manière suivante : 27 stations de suivi et 7 stations de référence.

Bilan de l'action :

31 stations sont mises en place, elles poursuivent plusieurs objectifs :

- Recueillir des données sur la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau pour évaluer l'impact des différentes mesures préconisées dans la charte. Définir des références pour les cours d'eau des Vosges du Nord.
- Suivre les actions de restauration menées dans le cadre de l'animation Natura 2000
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau. Compléter les réseaux de surveillance existants par des stations et des mesures répondant aux enjeux spécifiques du territoire.
- Partager le diagnostic sur l'état des cours d'eau avec les différents acteurs du territoire.

Avancement de la mise en place de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord :
le Comité de pilotage s'est réuni le 26/02/2015

- Analyse des offres et attribution du Marché Public : été 2015
- Prélèvement des Macro-invertébrés : automne 2015
- Mesures de jaugeages : hiver 2015
- Installation des échelles limnimétriques : hiver 2015
- Protocole dégradation de la matière organique : hiver 2015/2016

Partenaires de l'action :

Département du Bas Rhin
Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)
DREAL Alsace
DREAL Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - Objectif : M 1.1.1 - Ménager au quotidien notre ressource en eau
 - Projet : 1-P111-1 : Mettre en place un observatoire des cours d'eau adapté aux spécificités du territoire et porter à connaissance



2015 - Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des cours d'eau

Contexte de l'action :

Atteindre le bon état écologique des cours d'eau implique la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau (élus, propriétaires, gestionnaires agricoles et forestiers, associations de pêche, scolaires...).

L'ambition de la nouvelle Charte est de généraliser (1) la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les perturbations et menaces existantes, (2) les actions innovantes et collectives en matière de protection et de restauration des cours d'eau, en encourageant les initiatives locales. Dans cet objectif, il est nécessaire de favoriser les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs, et de poursuivre le travail de sensibilisation des jeunes publics, en amplifiant et en renouvelant les animations, en impliquant les écoles dans des projets concrets de restauration et de préservation des rivières.

Bilan de l'action :

Définition et animation d'un ambitieux programme de médiation autour des rivières des Vosges du Nord « Jetons-nous à l'eau ».

Objectifs : sensibiliser à la richesse et à la fragilité des cours d'eau, partager le diagnostic, comprendre les attentes du territoire, mieux expliquer les actions Parc. Publics visés : grand public, scolaires, public empêché, associations de pêche et élus.

33 manifestations dont 14 à destination du grand public (3 chantiers participatifs, 5 conférences-atelier culinaire et 6 animations nature) ; 1 animation de design culinaire à l'ESAT d'Ingwiller suite à la réponse favorable d'un appel à projet de l'association Tôt ou t'Art. 1 formation technique à destination des élus sous la forme d'un « Samedi du Parc » : Restaurer nos rivières : pourquoi, comment ? Des interventions dans les collèges avec des BTS et une école d'ingénieur (ENGEES). Animation d'une journée technique à destination des structures d'éducation à l'environnement et des partenaires techniques du territoire sur les différents dispositifs de protection et d'inventaire de la nature existants dans les Vosges du Nord. Animation d'une formation sur la flore des zones humides à destination des agents de l'ONEMA. Construction en partenariat avec le Conservatoire Botanique d'Alsace. Construction d'un partenariat avec le cinéma associatif de Wingen-sur-Moder afin de développer des ciné-débats autour du monde sauvage, élaboration de la programmation du 1^{er} semestre 2016.

Le Sycoparc accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2015, on retiendra principalement l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour :

La Communauté de Communes du Pays de Bitche :

- Aide à l'encadrement des travaux dans le cadre du projet "trame verte et bleue" sur la Horn à Bitche (avril/ mai/ juin 2015).
- Participation au comité de pilotage de la phase 1 de « maîtrise d'œuvre » suite à l'étude engagée dans le cadre du programme de mesures du SDAGE.
- Elaboration d'un avant-projet de rétablissement de la continuité écologique sur le Erchingerbach affluent du Bickenhalbe à Erching.

La Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains :

- Participation au comité de pilotage de l'étude globale de restauration des cours d'eau.
- Rédaction d'un cahier des charges pour une première phase de maîtrise d'œuvre visant à rétablir la continuité écologique sur 3 ouvrages hydrauliques prioritaires.

Le SIVOM "Haute Moder":

- Participation au comité de pilotage de l'étude globale de restauration des cours d'eau.

Le SIA "Rothbach":

- Participation au comité de pilotage de la première phase de maîtrise d'œuvre. Le SYCOPARC participe enfin à la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Moder (membre de la commission locale de l'eau) et à la réflexion sur l'organisation de la compétence GEMAPi sur son territoire en concertation avec le Syndicat des eaux et d'assainissement du Bas-Rhin (réflexion engagée sur la rédaction d'une convention de partenariat entre les deux structures).

Partenaires de l'action :

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

Axe : O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau

Objectif : M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau

Projet : 1-P114-1 Mettre en place un politique de sensibilisation aux enjeux liés à l'eau



2015 - Accompagner techniquement les gestionnaires et les propriétaires forestiers afin d'améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux

Contexte de l'action :

En matière de forêt, la naturalité reflète leur caractère spontané et permet de juger, de façon globale, de leur degré d'artificialisation à travers des indicateurs tels que la composition en espèces d'arbres (exotiques ou locales), la structure (régulière, irrégulière) qui conditionne la stratification verticale ou encore l'âge puisque 25 à 30 % de la biodiversité forestière des forêts tempérées est liée aux vieux arbres et au bois mort.

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la révision de la Charte de Parc a mis en évidence :

- une faible représentation des peuplements de gros bois,
- une forte présence d'allochtones,
- une structure régulière dominante.

Le présent projet vise à augmenter le degré de naturalité des forêts des Vosges du Nord, en favorisant et soutenant une sylviculture adaptée aux spécificités du territoire (sols pauvres, fortes densités d'ongulés sauvages, enjeu de préservation des espèces liées aux stades matures des forêts...).

Bilan de l'action :

Accompagnement de la gestion des forêts communales :

Les forêts communales de Roppeviller et de Wissembourg ont été visitées et des propositions ont été faites par courrier à l'ONF avec copie à la commune. L'aménagement de la forêt indivise de St Jean a été présenté au Sycoparc par l'ONF. Une réunion sur le scénario d'aménagement de Dossenheim a eu lieu avec la commune et l'ONF. Un problème de piste en forêt communale d'Eschbourg et l'aménagement a fait l'objet d'une réunion avec l'ONF. Deux martelages ont eu lieu en présence du Sycoparc en forêt domaniale de La Petite-Pierre sud et de Hanau 3.

Concours des sylvotrophées :

Ce projet est mené conjointement avec les Parcs naturels régionaux de Lorraine et des Ballons des Vosges. L'objectif est de valoriser les pratiques sylvicoles favorables à la biodiversité et aux paysages. En 2015, un groupe d'experts a mis au point une grille d'analyse des forêts.

Mise en œuvre d'une gestion forestière pilote et concertée dans la forêt régionale du Fleckenstein

Les formations qui ont eu lieu sont celles sur la futaie irrégulière pour les élus du Parc et deux séances sur l'archéologie pour les forestiers publics. Une plaquette de présentation de la forêt régionale du Fleckenstein a été réalisée en lien avec la Région Alsace. Une réunion du comité des usagers a été organisée sur le thème des relations entre forêt et cervidés. Une réunion s'est tenue avec la Région, l'ONF et les entreprises de travaux forestiers avant d'engager les futurs travaux prévus pour 2016. Un relevé GPS a été réalisé pour les mines en parcelle 4 et 5. La convention entre la Région et le Sycoparc a été renouvelée.

Partenaires de l'action :

Office National des Forêts (ONF)
Région Alsace
Commune de Lembach

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

- Axe : O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - Objectif : M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts
 - Projet : 1-P211-1 Travailler en concertation avec les partenaires forestiers des Vosges du Nord afin d'augmenter le degré de naturalité des forêts



2015 - Accompagner l'agro-écologie pour le maintien des prairies permanentes

Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations : (1) l'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale en vue de tendre vers des systèmes fourragers sécurisés, (2) l'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces prairiales, soit le retournement pour d'autres productions, et (3) l'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...). Parallèlement, une attention écologique de plus en plus forte est donnée à ces milieux prairiaux qui répondent à de nombreux enjeux : (1) protection des sols, (2) protection de la qualité de l'eau, (3) lutte contre le changement climatique, (4) maintien de la biodiversité. Depuis de nombreuses années, des outils existent pour donner une réponse agri-environnementale à ces enjeux concomitants (ex : animation MAE/MAEC), dont le Parc assure en partie la mise en œuvre depuis 2008. Cependant, ces projets ne permettent pas d'apporter des réponses satisfaisantes et durables pour le maintien des prairies permanentes diversifiées au travers d'une agronomie reconnue et d'une place économique avérée.

Bilan de l'action :

La contractualisation des MAEC concerne : (1) sur la partie alsacienne du Parc, 60 agriculteurs avec 1360ha en MAEC systèmes herbagers et pastoraux dont 368ha de surfaces cibles et 918,72ha en MAEC localisées (dont Natura2000), et (2) sur la partie lorraine du Parc, 43 agriculteurs avec 998ha en MAEC localisées.

Un pré-référentiel phytosociologique des prairies permanentes du Massif Vosgien a également été réalisé par les conservatoires botaniques, sous maîtrise d'ouvrage des deux Parcs (Ballons des Vosges et Vosges du Nord). 29 fiches typologiques ont été décrites.

Partenaires de l'action :

Région Alsace
Région Lorraine
Département du Bas-Rhin
Département de la Moselle
Direction Départementale des Territoires de Moselle
Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin
DREAL Alsace
DREAL Lorraine
Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges
Chambre d'Agriculture de la Région Alsace
Chambre d'Agriculture de Moselle
AMEM
PNR des Ballons des Vosges
DRAAF Alsace
Conservatoire botanique d'Alsace
Conservatoire botanique de Lorraine
Conservatoire botanique de Franche-Comté
Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Lorraine
Conservatoire des Sites Alsaciens

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

- Axe : O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - Objectif : M 2.3.1 - Soutenir une agriculture conciliant viabilité économique et respect de l'environnement
 - Projet : 1-P231-1 Accompagner l'agriculture du territoire vers une gestion agri-écologique viable



2015 - Assurer le suivi de la gestion écologique des Friches

Contexte de l'action :

Les fonds de vallées des Vosges du Nord ont été exploités durant plusieurs siècles par les ouvriers-paysans. Cette activité, s'appuyant sur une technique d'irrigation et de drainage (prairies à dos), a permis de nourrir les troupeaux et/ou de faire de la litière. A partir du milieu du XXème siècle, la déprise agricole, frappant de plein fouet cette région, a entraîné l'abandon de ces terres qui ont évolué en friches, et pour certaines zones au stade ultime de la forêt. Se posent alors des problèmes paysagers aux habitants et aux municipalités ; une sensation de cloisonnement, de pression de la forêt sur l'habitat. Ce phénomène a, petit à petit, entraîné une pression sociale et politique en faveur du maintien et/ou de la réouverture d'espaces aux perspectives dégagées à proximité des villages.

Bilan de l'action :

Gestion écologique des friches

Cette action concerne 12 communes – 23 sites engagés. L'effectif au 31/12/2015 est de 112 têtes dont 28 mères. L'évolution de l'effectif en 2015 est négative, puisque l'on observe 15 naissances pour 48 sorties.

49,18 ha sont engagés en MAEC gestion des prairies humides dont les éléments clés du cahier des charges sont : limitation du chargement à 1UGB/ha, limitation de la fertilisation, et maintien/entretien des éléments fixes du paysage. Ce contrat est souscrit pour une durée de 5 ans.

Paysage a du goût

Les participants en 2015 sont au nombre de 16, avec 9 restaurateurs, 5 bouchers, et 2 autres. 17 animaux ont été valorisés avec un poids moyen de 250kg de carcasse. Une partie de la communication a été renouvelée avec la création d'un logo. Elle décline également l'identité des visuels Parc.

Partenaires de l'action :

Baerenthal, Reyersviller, Saint-Louis-Les-Bitche, Siersthal, Sturzelbronn, Volmunster, Dossenheim-sur-Zinsel, Frohmuhl, Niedersteinbach, Wimmenau, Wingen-sur-Moder, Zittersheim, AGEVON

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

- Axe : O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - Objectif : M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles
 - Projet : 1-P113-2 Maintenir les paysages ouverts par une gestion écologique des friches



2015 - Favoriser les initiatives permettant la mise en place de circuits courts

Contexte de l'action :

De plus en plus d'agriculteurs s'orientent vers les circuits courts. Ce système de vente leur permet notamment de sécuriser une partie de leur revenu. Cette voie de commercialisation répond également à une attente des consommateurs qui, de plus en plus, sont sensibles à la proximité et la qualité des produits consommés. Depuis 1999, le Parc organise des Marchés Paysans Transfrontaliers (MPT) qui permettent aux producteurs/transformateurs de faire connaître leurs produits et leur savoir-faire auprès des habitants du territoire de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT). Ces initiatives type "marchés de producteurs" se sont multipliées sur le territoire ces dernières années. Cette offre, limitée dans le temps et l'espace, ne répond que partiellement à la demande. Il convient aujourd'hui d'organiser et de structurer l'offre des MPT.

Bilan de l'action :

Marchés Paysans Transfrontaliers :

Organisation de 5 MPT : 22/03 à Waldhouse (F), 19/04 à Wingen-les-Lembach (F), 23/08 à Elmstein (D), 13/09 à Lembach (F), 27/09 à Grünstadt (D) Participation de 18 producteurs allemands et 18 producteurs français.

Boutiques du Parc :

Organisation d'un voyage d'étude sur 1 journée (3 mars 2015) dans le PNRL pour découvrir le réseau des Boutiques du Parc : présentation du réseau, du cahier des charges, de la communication.

Participation de 21 personnes dont des élus du Parc, des techniciens de structures institutionnelles partenaires, des producteurs engagés dans les MPT.

Partenaires de l'action :

Naturpark Pfälzerwald

Organismes des professions agricoles (OPA)

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - Objectif : M 2.3.2 - Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens
 - Projet : 1-P232-1 Promouvoir les produits locaux et participer à leur mise en marché



2015 - Accompagner le projet allemand de renforcement de population de lynx dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière

Contexte de l'action :

Les autorités allemandes du Land de Rhénanie-Palatinat ont mandaté la Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat (Stiftung Natur Umwelt Rheinland-Pfalz) pour déposer un programme Life sur la réintroduction du lynx dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald (RBT) ; les lâchers s'effectueront en Allemagne. Le Sycoparc est, avec l'Institut de Recherches en Ecologie Forestière de Trippstadt et le WWF Allemagne, un des trois bénéficiaires associés de ce programme de 2,7 millions d'Euros qui a été accepté par la Commission Européenne en juin 2014. Sa mission consiste, côté français, à développer des actions de sensibilisation et d'informations du public suivantes : œil de lynx, une étude sociologique, le parlement du lynx.

Bilan de l'action :

L'étude sociologique permet une meilleure connaissance des représentations du lynx parmi les chasseurs et l'identification des modalités de chasse et de leur influence sur la perception du prédateur. Le prestataire retenu a commencé sa mission en assistant à une réunion d'information pour les éleveurs, en faisant un exercice de jeu d'acteur avec le Sycoparc pour définir des priorités, en rencontrant le sociologue chargé de l'étude avec les chasseurs, la personne de Luchs Projekt Verein qui informe sur le Life Lynx côté français et l'équipe du Life Lynx. Le parlement comprend également une mission d'information sur le Life Lynx côté français assurée par l'association franco-allemande Luchs Projekt Verein, qui a organisé deux réunions pour les chasseurs et les forestiers et pour les éleveurs. En marge du parlement français, le travail de coordination avec l'équipe Life Lynx nécessite une réunion par trimestre, et le bon déroulement du parlement français demande des contacts avec certains acteurs du dossier comme l'ONCFS et le Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores. Enfin, le Sycoparc a participé à la première réunion du parlement côté allemand. Enfin, le Ministère de l'Ecologie a répondu au Ministère de l'Environnement du Land de Rhénanie-Palatinat en indiquant qu'il a envoyé des instructions aux Préfets concernés pour faciliter le travail des différents acteurs, et des correspondants seront désignés dans les services techniques de l'Etat (DREAL, DDT et ONCFS).

Partenaires de l'action :

Naturpark Pfälzerwald
Association "Les Piverts"
Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - Objectif : M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable
 - Projet : 1-P121-1 Proposer des dispositifs adaptés permettant d'assurer la protection des espaces et des espèces les plus remarquables et favoriser l'appropriation locale des mesures de protection

Aménagement du territoire, urbanisme et architecture durable





2015 - Assurer la prise en compte de la Charte dans les documents de planification et animer une politique d'urbanisme durable

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. En 2014, la loi ALUR vient renforcer la mise en œuvre de PLUi. Cette action poursuit un triple objectif : assurer la compatibilité des documents de planification avec la Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et aider les acteurs du territoire (Communes, EPCI, ...) à la mettre en œuvre. Assurer le partage des objectifs de la Charte du Parc avec les SCoTs et la transposition des dispositions pertinentes. Mais aussi, garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planifications supra-territoriaux.

Bilan de l'action :

Phase 1 : Compatibilité / grenellisation des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLUi...)

Dans le cadre de sa mission de suivi de la compatibilité des documents d'urbanisme, le SYCOPARC a participé aux réunions Personnes Publiques Associées, apporté des remarques techniques, mais aussi participé à plusieurs réunions de sensibilisation et d'information, ainsi qu'à l'avancement des 4 SCoT qui concernent notre territoire, en particulier : suivi de l'élaboration du SCOT Alsace Bossue phase Projet d'Aménagement et de Développement Durable ; suivi de la révision du SCOT Alsace du Nord y compris intégration des évolutions liées à la loi ALUR : transposition des dispositions pertinentes de la Charte. Rencontres plus ponctuelles avec les SCoT de la Région de Saverne et de l'Agglomération de Sarreguemines, en cours de mise en œuvre.

Concernant les PLUi, PLU et Cartes Communales, l'accompagnement technique du Parc vise à mieux décliner, à l'échelle communale, une grande partie des enjeux inscrits dans la Charte (préservation du patrimoine naturel et culturel, qualité architecturale, paysage...). Mais aussi à sensibiliser les élus aux enjeux actuels de l'urbanisme et de la construction (consommation d'espace, énergie, filières locales, santé...).

Nous avons notamment suivi activement les commissions urbanisme pour l'élaboration des PLU de Schoenbourg, Offwiller, Windstein, Froeschwiller, Woerth et Bitche. Finalisation des PLU de Rothbach, Obersteinbach, Eguelshardt. Accompagnement sur les phases initiales de réflexion autour des PLU Intercommunaux du Pays de Hanau et de Rohrbach-les-Bitche.

Phase 2 : Animer un groupe opérationnel SCoT/ Charte

En 2015, 2 réunions du groupe opérationnel inter-Scot se sont tenues. Elles ont permis d'échanger sur les pratiques et les points de vue des différents SCOT du territoire (Trame Verte et Bleue, Diagnostic de potentiel de renouvellement urbain, Dispositions pertinentes...). Plusieurs projets concrets en sont ressortis : mise en œuvre d'une méthode commune pour une base de données des friches à réactiver. <http://www.parc-vosges-nord.fr/Urba/index.html>

Les perspectives 2016 pour le groupe opérationnel inter-Scot : poursuivre le travail sur le renouvellement urbain, la revitalisation des centres bourgs et les suites à donner à la réactivation/renaturation des friches ; approfondir la réflexion sur l'intégration du SRCE dans la planification territoriale et développer un travail commun sur les objectifs de qualités paysagères.

Phase 3 : Suivi des documents de planification supra-territoriale et avis réglementaires

Enfin, concernant les documents de planification supra-territoriale, on notera le SRCE Lorraine et Alsace, et également des travaux de la Plateforme Régionale d'Economie du Foncier en Alsace. Par ailleurs, la DREAL a développé une méthodologie nationale d'atelier des territoires, "Vers un territoire à chaleur ajoutée", sur le secteur Alsace de l'Ouest. Le SYCOPARC a été associé au projet en tant que partenaire, à l'ensemble des ateliers qui portaient à la fois sur la mobilité en milieu rural, la redynamisation des centres-bourgs, la re-territorialisation de l'économie.

Partenaires de l'action :

Schémas de Cohésion Territoriale (SCOT)

Communes concernées en 2015 : Bitche, Eguelshardt, Froeschwiller, Offwiller, Rahling, Rothbach, Schoenbourg, Woerth

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - Objectif : M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace
 - Projet : 1-P311-1 Maîtriser l'occupation de l'espace

Contexte de l'action :

Face à une forme d'urbanisation standard fortement consommatrice d'espace se profilent de nouvelles réflexions pour favoriser les principes d'un renouvellement urbain. Cela nécessite un engagement fort de la population pour accepter ces logiques de densification, de mobilisation des dents creuses et la reconstruction, mais aussi transformation, des patrimoines bâtis. Le SYCOPARC s'engage à la fois sur la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement.

Bilan de l'action :

En 2015, le SYCOPARC a apporté un conseil aux communes pour la réalisation d'études globales, dans l'objectif de réaliser des opérations d'aménagements innovantes.

Suite au projet d'aménagement urbain initié en 2013, l'éco-quartier des Cuirassiers à Bitche fait partie des 26 projets labélisés nationalement "engagés dans la démarche Eco-quartier".

Par ailleurs, plusieurs projets de revitalisation des bourgs-centres ont été initiés. Notamment, nous avons accompagné la commune de Bitche dans la recherche d'un appui de l'Etablissement Public Foncier Lorrain pour envisager la mise en place d'un référentiel foncier et la mise en œuvre d'un projet de revitalisation entre le centre de Bitche et le nouvel Eco-quartier. Par ailleurs, l'Atelier des territoires mené en Alsace de l'Ouest a fait émerger une problématique similaire à Sarre-Union. Un suivi et une mise en perspective de ces 2 démarches, au profit de la revitalisation des centre-bourgs de taille plus modeste, seront envisagés.

Par ailleurs, nous poursuivons l'accompagnement des communes aux extensions urbaines innovantes. En particulier, les communes de Dossenheim-sur-Zinsel, Ormersviller et Bitche.

Etudes et conseils pour les collectivités :

+ 35 opérations sur 27 communes environ

Rolbing	Aménagement salle culturelle
Meisenthal	Aménagement du site verrier
Weiterswiller	Aménagement place
Ingwiller	Projet centre urbain
	Rénovation de l'école de musique
	Création d'une halle aux marchés
La Petite-Pierre	Projet château LPP
	Aménagement de place
	Aménagement de la mairie
Obersteinbach	Etude traversée
Wingen-sur-Moder	Etude souffle verrier
Schweyen	Aménagement mairie
Soucht	Pédagogie Musée du Sabot
Diemeringen	Aménagement de rue
Roppeviller	Aménagement église
Enchenberg	Laurentides HLL
Graufthal	Etude site Maisons des Rochers et ruine de l'abbaye
Obersteinbach	Etude Traversée
Ormersviller	Extension urbaine
Zittersheim	Conseils commune
Frohmuhl	Aménagement place
Woerth	Etude friche
Eschbourg	Atelier municipal

Bitche	Projet ville
Bouxwiller	Projet piscine
Preuschdorf	Projet extension - Aménagement de rues et de places
Hottviller	Accès et aménagement mairie
Rahling	Aménagement place
Lembach	Commission pré-permis
Nousseviller-les-Bitche	Aménagement place
Rolbing	Aménagement salle culturelle
Meisenthal	Aménagement du site verrier
Weiterswiller	Aménagement place

Actions transversales en architecture et en développement des filières : 10 actions structurantes

	Inter Parc	Création de fiches architectures
Réserves de la Biosphère Paris Nancy		Mobilier urbain d'accueil en Forêt
	SYNBOL	Reprise de la mission - Projet HLL – Projet Bat'Innovant – Projet Bat'Activité
	Inter Parc	Colloque Ecole d'Architecture de Nancy et signature convention entre les écoles d'architecture et les Parcs du Grand EST
PER Com Com Sauer-Pechelbronn		Chantier Bat'Innovant
		Etude de création d'une micro-crèche
Leader Sarreguemines		Présentation projet et colloque bois
DRAC DREAL Massif Vosgien		Etude Projet Design et Artisanat
ESS ENTRAIDE		Menuiserie patrimoine
		Projet châtaignier / ESS ENTRAIDE
Wingen Sultz-sous-Forêts		Quartier plus CD67
Dossenheim-sur-Zinsel		
Collège Niederbronn		Salle de classe grand'air

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - Objectif : M 3.2.1 - Expérimenter en urbanisme et en architecture
 - Projet : 1-P321-1 Accompagner élus et habitants pour favoriser une construction durable locale



2015 - Développer une culture partagée et accompagner des opérations pilotes pour Habiter Autrement

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC coordonne, depuis 2004, une politique de valorisation des patrimoines bâtis traditionnels, en partenariat avec les Communautés de Communes. La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales est un atout majeur du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également de nouvelles méthodes pour permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durable. L'objectif de cette politique mutualisée innovante est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale en accompagnant les projets, en développant l'activité économique et en développant la connaissance autour du patrimoine bâti. Mener un débat permanent sur le territoire, autour de l'architecture et de la construction durable. Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques. Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales. De créer des liens entre les acteurs de la construction et de constituer une filière de l'habitat durable.

Bilan de l'action :

Habiter Autrement 2015 : programme annuel de conférences, formations, ateliers...

Cafés Bavards

Dans des cafés, bistrot ou restaurants du territoire, les habitants sont appelés à rencontrer librement des professionnels de la construction, de l'urbanisme et de l'architecture. L'objectif est de susciter des débats autour de multiples thématiques impliquant les particuliers. En 2015, **67 personnes ont assisté à 4 cafés bavards intitulés** "un projet de rénovation bien accompagné : *se poser les bonnes questions avant de rénover*"; "Choisir de vivre au cœur du village : *les bonnes pistes pour aménager les granges et les combles*"; "Isoler, oui, mais comment ? *la gestion de l'humidité dans les bâtiments anciens*"; "Un chantier bien organisé : *l'organisation des savoir-faire autour du bâti ancien*".

Stages mettez la main à la pâte : stages d'initiation pratique

Lors de ces stages, les participants ont reçu une formation pratique sur les techniques de mise en œuvre des matériaux renouvelables dans la rénovation de bâti ancien ou la construction. Cette formation se déroule sur un chantier réel ; elle s'adresse à toutes personnes intéressées par une utilisation raisonnée de nos ressources locales dans le bâtiment. **128 personnes ont assisté à 10 stages** : pose d'isolant biosourcé, torchis, béton de chanvre (x2), maçonnerie de mur et muret en grès (x2), enduit à la chaux (x2), enduit de terre crue, finitions naturelles intérieures (choisir les produits).

Printemps du patrimoine

Proposition d'un parcours de découverte à travers les patrimoines bâtis des Vosges du Nord. Dans le cadre d'une visite chez des particuliers, accompagnés de professionnels du bâtiment, artisans, maîtres d'œuvre et architectes, ce parcours permet de découvrir des interventions exemplaires de rénovations, de transformations ou d'extensions. Il s'agit de valoriser les réalisations exemplaires, de rassurer / renseigner les particuliers qui envisagent d'engager ce type de projets, et de favoriser les rencontres avec les professionnels et les échanges d'expérience.

Les visites ont été associées au programme des journées du patrimoine de pays et des moulins : **256 personnes ont participé à la visite de 8 bâtiments.**

Communication

Dans le cadre du programme Habiter Autrement, nous avons réalisé un certain nombre d'éléments de communication à savoir :

- 3000 exemplaires du programme Habiter Autrement et Printemps du Patrimoine diffusés avec le carnet du Parc et dans les points relais des manifestations du programme,
- 500 crayons et 50 mètres de charpentiers logotés "éco-rénover dans les Vosges du Nord" à destination des participants aux conférences et ateliers, et dans le cadre du lancement de l'exposition, du portail internet, de la nouvelle mouture des formations,
- 3000 flyers de communication sur la mission de conseil architectural, diffusés avec le carnet du Parc et dans les communes et les communautés de communes.

Impression de 5 dernières fiches du guide "Vivre et habiter une maison traditionnelle" en 2000 exemplaires

Le SYCOPARC a réalisé un guide de recommandation pour la réhabilitation du bâti permettant de développer en « amont » une politique de sensibilisation à la qualité architecturale, urbanistique et paysagère. Ce guide, réalisé en 2006, comprenait une sélection de 14 fiches. En 2014, 5 fiches complémentaires ont été réalisées : la maison urbaine, la maison de maître, la ferronnerie, le bardage, l'aménagement intérieur.

En 2015, nous avons finalisé ce guide avec l'impression de ces 5 dernières fiches qui viennent compléter la pochette existante. Ces

fiches sont également disponibles sur internet, en libre accès sur le site <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>.

Développer une méthodologie de recensement des friches bâties du territoire

Un stage de 6 mois a permis de procéder à l'inventaire des friches bâties du territoire des Vosges du Nord, en lien avec les communautés de communes. En 2015, de nombreuses rencontres et réflexions régionales ont eu lieu sur le sujet et ont permis d'harmoniser au mieux les pratiques. En tout, plus de 100 sites ont été recensés sur le territoire, pour 140 ha, des cafés-restaurants de villages aux sites industriels plus importants, lien vers la carte: <http://www.parc-vosges-nord.fr/Urba/index.html>. L'ensemble de la base de données a été transmis aux services de la DDT et du Département.

Work shop : accueillir des séminaires de travail de l'enseignement supérieur

Colloque "Vers un urbanisme durable" du 14 au 16 octobre 2015, qui a permis : le 14 octobre, 3 visites de découverte d'opérations pilotes des Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord. En particulier la journée de visite dans les Vosges du Nord avec près de 40 participants a donné lieu à de nombreux échanges.

Thème 1 : émergence de la filière construction bois locale : dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « Dynamiser l'économie de l'habitat durable, fondée sur la valorisation des ressources locales », portée à l'échelle du Parc naturel régional des Vosges du Nord, la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn a construit deux bâtiments pilotes. Ces deux projets démonstrateurs fédèrent les acteurs locaux de la filière bois : SYNBOLE.

Bilan : un groupe de travail sur la valorisation des bois feuillus en construction à l'échelle nationale des parcs naturels régionaux est en cours de création.

Thème 2 : structuration d'une stratégie d'éco-rénovation : les patrimoines bâtis sont les prolongements des ressources et des savoir-faire des territoires. Le grès, le bois, la terre, la paille ont permis d'ériger des constructions aux caractères forts. L'enjeu actuel est d'accroître les logiques de renouvellement urbain tout en soutenant la promotion de rénovations exemplaires. Renforcer et stimuler les stratégies locales d'éco-rénovation sont à ce titre capitaux <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr>.

Les projets visités ont permis l'émergence de parcours architecturaux et l'édition de 7 fiches architectures :

la structuration de parcours architecturaux et la création de fiches sur les opérations emblématiques ont été plébiscitées par les premiers visiteurs. Les fiches réalisées sur les bâtiments emblématiques de l'architecture contemporaine dans les Vosges du Nord sont fournies en pièces jointes.

Une page numérique, carte interactive des parcours architecturaux à l'échelle des 6 PNR de l'Est est en cours de finalisation.

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - Objectif : M 3.2.1 - Expérimenter en urbanisme et en architecture
 - Projet : 1-P321-1 Accompagner élus et habitants pour favoriser une construction durable locale



2015 - Pérenniser et valoriser l'OPP des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'Observatoire Photographique. L'ambition est de rendre visibles les transformations continues, les mutations brutales ou les lentes sédimentations du territoire. Cet outil de suivi des paysages se montre extrêmement riche pour initier une meilleure compréhension des structures paysagères des Vosges du Nord. L'Observatoire Photographique a pour objectif de « constituer un fonds de séries photographiques » qui permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces, ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause, de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage. L'action menée dans le cadre de l'OPP est double : il s'agit de développer un programme de valorisation de l'observatoire.

Bilan de l'action :

Poursuivre l'Observatoire Photographique National des Paysages des Vosges du Nord

Les 40 points de vue ont été reconduits et présentés aux 2 comités de pilotage annuels. La base de données réalisée par l'Observatoire est mise à jour et mise en ligne sur le site internet du Parc. Les 700 photos de l'OPP sont accessibles au plus grand nombre, et peuvent être recherchées plus facilement par géolocalisation, <http://www.parc-vosges-nord.fr/OPP/index.html>. Par ailleurs, le travail du comité de pilotage a abouti à la définition d'une mission dédiée à l'analyse de l'évolution des paysages des Vosges du Nord (s'appuyant sur le corpus de photographie de l'OPP de 1997 à 2020), qui démarrera en janvier 2016 pour une période d'un an.

Concevoir un projet pédagogique de découverte du paysage des VN

Pour contribuer à l'objectif de dynamiser l'OPP, de le faire connaître et de le partager avec le plus grand nombre, nous avons fait élaborer un programme pédagogique en 5 séances, par la Grange aux Paysages.

En 2015, 2 classes ont pu suivre les 5 ateliers dans les communes de Waldhambach et Lemberg ; l'outil a été réévalué pour une proposition aux collèges.

Accompagner la prise en compte du paysage des Vosges du Nord dans les projets 2015

En juillet 2015, la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur la publicité est entrée en vigueur. Nous avons eu de nombreuses sollicitations sur des panneaux ou dispositifs. Participation active au club publicité de la DREAL qui coordonne un programme régional de priorisation et distribué localement les fiches de prise en compte de la nouvelle réglementation sur la publicité.

Partenaires de l'action :

DREAL Alsace
DREAL Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - Objectif : M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace
 - Projet : 1-P311-1 Accroître la prise en compte du paysage



2015 - Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : Jardinier pour la biodiversité

Contexte de l'action :

Les particuliers sont (proportionnellement) les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant, les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels, peuvent contribuer à préserver la biodiversité (souvent plus méconnue des habitants). C'est pourquoi nous avons souhaité développer une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable, comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Il s'agit de mobiliser les jardiniers autour d'un réseau, de rassembler les actions qui visent à améliorer la biodiversité dans les espaces urbanisés non bâtis (publics, semi-publics ou privés), afin que les habitants se sentent acteurs. L'objectif est d'ouvrir la possibilité, en 2015, à tous les habitants du Parc naturel régional des Vosges du Nord de concourir au projet. A travers le concours, il s'agit d'apporter un conseil aux habitants les plus expérimentés, mais aussi à ceux qui cherchent à améliorer leurs pratiques et à adapter leurs plantations ou aménagements à la biodiversité locale. C'est un moyen pour sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un réseau et des animations locales "JARDINIER pour la biodiversité" et la mise en valeur des pratiques exemplaires.

Bilan de l'action :

Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2015. Il a par ailleurs accueilli de nouveaux membres, puisque le territoire s'est élargi. Se sont rajoutées les personnes/structures suivantes : Jardin des Poètes, Communauté de Communes du Pays de Hanau. Le concours a remporté un vif succès, puisque 38 candidats se sont inscrits au concours. Dix-huit jardins ont bénéficié d'un rapport détaillé et 10 jardins ont été retenus pour être visités par le jury. Le jury a établi un classement de ces 10 jardins, afin de leur attribuer un lot. Le blog continue d'être un outil à la disposition des jardiniers, puisqu'une progression de 45 % du nombre de visiteurs uniques a été observée entre 2014 et 2015 (3398 en 2014, 5026 en 2015). En 2015, l'opération a relayé, via le programme d'animation, 29 sorties. Par ailleurs, la plantation de haies (scolaires et grand public) a mobilisé 183 participants, 5 classes et 2 communes.

Partenaires de l'action :

Région Alsace
Région Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.3 : Voir la nature partout
 - Objectif : M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien
 - Projet : 1-P132-1 Maintenir les continuités écologiques et permettre une meilleure prise en compte de la nature dans la gestion des espaces verts et des jardins

III - L'architecture et la gestion des espaces urbains



2015 - Politique mutualisée de valorisation des patrimoines bâtis et éco-rénovation

Contexte de l'action :

La rénovation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire. Comment peut-on concilier les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et comment réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), le pari de trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel ? Par ailleurs, l'organisation territoriale pour la rénovation thermique va évoluer en 2015, et voir émerger des plateformes locales de rénovation thermique dans lesquelles la prise en compte et l'accompagnement spécifique du patrimoine bâti devront trouver une place.

L'objectif de la politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants, est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale, à travers une action globale (inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs).

On distingue ainsi trois objectifs principaux qui sont les suivants :

Les objectifs prioritaires transversaux : qui concernent la mise en place d'outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d'un réseau d'artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d'un accompagnement et d'un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques) et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, et sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel, pour une meilleure compréhension : habitants et professionnels) et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

Objectifs prioritaires par intercommunalités : notamment en matière d'inventaire et de pédagogie. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique, mais aussi en tant qu'élément structurant un espace que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

Objectifs transversaux CdC / SYCOPARC : qui s'orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Concernant les communes hors Parc, le dispositif retenu prend la forme d'un programme d'actions inter-EPCI sous l'égide du SYCOPARC sur une durée de 3 ans, sous la forme d'une convention.

Bilan de l'action :

- Les conseils aux particuliers

143 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions.

- Les conseils aux collectivités

13 conseils ont été donnés à des collectivités : par exemple suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, accessibilité PMR, rénovation BBC.

- Présentations publiques

La rénovation thermique du bâti ancien et la mission Mut'Archi ont été présentées et développées en partenariat avec divers organismes et institutions auprès de plusieurs types de publics :

- **Réunions ou manifestations grand public** ont permis de toucher environ **430 personnes** : formation des Castors d'Alsace, flâneries autour du Plan d'eau de Reichshoffen, circuit des Stations Vertes à Niederbronn-les-Bains, marche philosophique à Goetzenbruck, émission TV Cristal, article dans le journal de Maisons Paysannes de France, animations autour de l'exposition itinérante...
- **8 manifestations organisées avec les partenaires institutionnels** ont permis de toucher **environ 210 élus et agents** : réunion PLH, comité de pilotage de l'étude DREAL/DRAC, journée d'échange autour du patrimoine bâti dans le Haut Jura, lancement de la formation éco-rénovation à l'INSA...
- **2 réunions d'information et d'échanges** ont permis de toucher environ **40 professionnels** : intervention au module 1 formation éco-rénovation, intervention dans le cadre du réseau régional « performance des bâtiments publics », DREAL.
- **2 animations en milieu scolaire** ont permis de toucher **55 élèves** de classes de collège et de primaire : test de la malle pédagogique à Drulingen, animation « du village au sabot » à Soucht.

Répartition du temps de travail : 41 % pour les conseils et 59 % pour les actions de sensibilisation.

Partenaires de l'action :

EPCI du PNRVN

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - Objectif : M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti
 - Projet : 1-P322-1 Conforter la politique territoriale de préservation et de valorisation du patrimoine bâti - faire du patrimoine bâti un vrai potentiel d'accueil des nouveaux habitants



2015 - Animer le réseau de la Conservation

Contexte de l'action :

10 musées bénéficient du dispositif de conservation mutualisée. En parallèle, le SYCOPARC, dans le cadre de la nouvelle Charte, met en œuvre une démarche de développement culturel et veille à ce que le service des publics puisse apporter ses conseils et propositions auprès des 40 équipements de découverte ayant un service d'accueil implanté sur le territoire. Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart labellisés Musées de France), dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelles du territoire. Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations). La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles.

Musée du Verre de Meisenthal

Le Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal s'inscrit dans le projet global de rénovation du site verrier de Meisenthal. A l'instar du Centre International d'Art Verrier (CIAV) et du CADHAME, le musée entre dans un processus de définition de son projet scientifique et culturel, de la définition d'un parcours de visite et d'une médiation ainsi que des événements qui valorisent sa collection. En parallèle, les opérations d'inventaire et de récolement seront menées au sein des collections du musée, afin de répondre aux exigences de la loi Musée en 2014.

Musée de la Bataille du 6 août 1870 de Woerth

La Ville de Woerth souhaite revaloriser la richesse de ses collections et mieux faire connaître son musée. Pour cela, le musée est en cours de réflexion pour un nouveau parcours de visite et pour organiser une médiation adaptée au sein du musée. Le musée, ayant réalisé l'inventaire et le récolement de ses collections, devra régulariser les dossiers d'acquisition entre 2003-2013. La validation des fiches d'inventaire sera également réalisée. Enfin, le musée souhaite s'engager dans un projet global de réflexion sur le site et de son organisation.

Musée Westercamp de Wissembourg

La ville de Wissembourg a pour projet de rénover le musée. Une des phases prioritaires du projet est la réalisation de réserves (communes avec les Archives Municipales) qui permettrait le transfert des collections. Après cette mise en réserve, il sera possible d'envisager les travaux de rénovation au sein du musée. Il conviendra alors de travailler au parcours muséographique et à la mise en espace des collections. Parallèlement, des expositions temporaires ou des manifestations pourront être l'occasion de présenter des objets issus du fonds du musée.

Musée Français du Pétrole de Merckwiller-Pechelbronn

Le musée présente toute l'histoire du premier site d'exploitation du pétrole en Europe du XVI^e siècle jusqu'à la fermeture de la raffinerie en 1970. La médiation au Musée Français du Pétrole est fondamentale, le sujet est technique. Dans cette optique, le musée développe également chaque année une exposition temporaire et un programme d'animations. Des outils de médiation sont également en place (malle pédagogique, aide à la visite, film, bornes multimédia). Le musée ne disposant pas de salle d'exposition temporaire, celles-ci se font hors les murs à Merckwiller-Pechelbronn ou dans le Nord du Bas-Rhin.

Musée Régional d'Alsace Bossue de Sarre-Union

Le musée possède des collections industrielles sur la fabrication des chapeaux de paille, des cordes et des couronnes de perles et sur le gazogène à bois Imbert (moteur fonctionnant au bois). Il est fermé depuis 2002, le projet de rénovation prévu dans le chalet Imbert a été abandonné en 2010. La commune a ensuite acquis l'ancien Tribunal d'Instance pour y localiser le musée. Une partie des collections appartient à la ville, l'autre à l'Association d'histoire et d'archéologie de Sarre-Union qui est associée aux réflexions concernant le futur musée. La Conservation accompagne la ville dans sa réflexion par rapport au projet de musée (abandon, poursuite dans une logique Musée de France ou poursuite dans une configuration plus modeste, recherche d'un positionnement donnant un vrai rôle au musée dans la vie locale, etc.).

Bilan de l'action :

En 2015, le Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation s'est réuni à 5 reprises. Le Comité de pilotage s'est réuni les 19 mars et 3 décembre actant le bilan 2014, le programme d'actions 2015, puis le bilan 2015 et le programme d'actions 2016. Au cours de l'année 2015, la majorité des collectivités et des associations a été signataire de la convention cadre tripartite SYCOPARC, ville ou intercommunalité, association. Cette convention fixe les principes partagés et communs à l'ensemble des Musées de la Conservation, elle définit le rôle de chaque type d'acteurs. La Conservation a assuré l'organisation de la conférence de presse pour la Fête du Patrimoine Industriel pour les musées du Nord de l'Alsace et la proche Moselle (Meisenthal, St-Louis). Elle s'est déroulée le 24 juin 2015 au château De Dietrich à Reichshoffen. Pour la première fois, les DNA ont réalisé une pleine page sur l'ensemble des propositions de la FPI en Alsace.

Musée du Verre de Meisenthal

Suivi général du musée

- Poursuite du travail de rédaction du Projet Scientifique et Culturel du musée en vue de la rénovation globale du site verrier de Meisenthal. Le PSC est en attente de données sur l'organisation globale du site, qui orientera celle du musée.
- Suivi du projet de rénovation du site (recherches sur la documentation du musée et travail préparatoire sur le futur fonctionnement du musée au sein du site verrier).

Gestion des collections

- Accompagnement du lancement d'une étude en conservation préventive pour la mise en réserve des collections (décembre 2015). Des préconisations ont rapidement été transmises par les préventistes pour aiguiller les architectes sur la partie musée du projet du site verrier, notamment en ce qui concerne la surface des réserves.

Expositions temporaires

- Conception de l'exposition « Château-Meisenthal » d'avril à octobre 2015 en partenariat avec le CIAV. Le nombre de visiteurs du musée et donc de l'exposition a été de : 14712 visiteurs.
- Mise en place d'une exposition « Goetzenbruck, de l'ombre à la lumière » dans le cadre des festivités de Noël au sein du site verrier en partenariat avec le CIAV.

Valorisation des collections

- Suivi des demandes de prêts et propositions de don (réception d'un important don de 150 objets des verreries de Vallérysthal et Portieux).
- Les collections ont été mises à l'honneur dans le cadre de l'exposition « Studio Glass, artistes verriers dans les collections du Musée du Verre de Meisenthal », au Musée de Sarrebourg et prolongée jusqu'au 23 mai 2016.

Musée de la Bataille du 6 Août 1870 de Woerth

Suivi général du musée

- Suivi du projet de rénovation de l'exposition permanente.
- Choix et rédaction des contenus. L'essentiel est transmis au graphiste du projet.
- Examen de deux promesses de dons.

Gestion des collections

- Réorganisation de l'exposition permanente : travail préparatoire sur le graphisme et suivi de chantier.

Partenariat

- Organisation de réunions avec le comité de suivi dans le cadre de la rénovation des espaces du musée.

Musée Westercamp de Wissembourg

Gestion des collections et projet de création-rénovation

- Le travail sur le projet de création de nouvelles réserves, en lien avec les Archives de la Ville et le Centre de Gestion du Bas-Rhin, s'est poursuivi et le projet est avancé. Ce dernier pourrait être mis en œuvre dès la fin de l'année 2016.

Exposition temporaire

- L'exposition en partenariat avec le FRAC Alsace dans le cadre de « l'Elsass Tour » sur le thème de la frontière a rencontré son public de proximité. Présentée à la Grange aux Dîmes, cette exposition a accueilli 4302 visiteurs.

Valorisation des collections et soutien à la médiation

- Les collections ont été mises à l'honneur lors des expositions "L'eau : rites et usages au temps des Romains. De aqua in vita romanorum", à la Maison de l'Archéologie à Niederbronn-les-Bains, et "Images pour Graines de Poilus. Education et propagande en 14-18", au Musée de l'Image Populaire à Pfaffenhoffen.
- La Nuit des Musées fut, quant à elle, l'occasion de présenter la vie des objets de collections et du musée pendant la fermeture des lieux aux publics. Ont été sélectionnés et expliqués : les questions d'inventaire, de récolement, celle de la médiation, la question des dons faits au musée et de leur entrée ou non dans les collections labellisées, la présence et l'action de l'Association des Amis du Musée, le travail des étudiants du Master Mecadoc sur les collections, le rôle et les objectifs de la conservation des collections, ceux de la Conservation mutualisée du PNRVN.

Musée Français du Pétrole de Merwiller-Pechelbronn

Gestion des collections / Nouvelles réserves : nouvelle demande de devis pour une restauration du tableau « Le Karischschmiermann » (D. PECH.1997.0.1), élaboration de 10 conventions de dons, visite du site Star Auto / entretien avec le bureau d'études.

Expositions temporaires : commissariat de l'exposition « Regards d'artistes sur un site industriel : PECHELBRONN » présentée à la Maison du Parc à La Petite-Pierre du 30 mai au 30 août 2015 ; conseils et suivi pour la mise en œuvre de l'exposition « Pechelbronn, le bombardement de 1915 » présentée du 26 juillet au 16 août 2015 à la Maison des Energies à Merwiller-Pechelbronn, membre du groupe de travail de conception. Cette exposition a bénéficié du label "14-18, Alsace le Centenaire" délivré par la Région Alsace.

Valorisation des collections, projet de développement du musée : suivi de la conception graphique pour la note d'orientation du projet de développement du musée, élaboration d'un dossier de présentation du musée et de ses activités et suivi du graphisme, accompagnement du voyage d'étude organisé au musée Electropolis et à la Maison des Energies à Fessenheim, le mercredi 11 mars 2015.

Médiation : suivi du graphiste pour la réimpression du dossier enseignant actualisé qui introduit l'utilisation de la mallette pédagogique.

Promotion : avis sur la conception du programme d'animations 2015 du musée.

Suivi du partenariat avec l'Université de Parme et les musées du pétrole en Europe.

Suivi général du musée : aide pour l'élaboration du bilan financier de 2015, budget prévisionnel 2016, demande de cofinancement à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn dans le cadre de la CPO.

Musée Régional d'Alsace Bossue de Sarre-Union

Fin 2015, la ville a exprimé son souhait de relancer les réflexions pour la conception d'un nouveau projet muséal plus en adéquation avec ses capacités financières tant en terme d'investissement que de fonctionnement. Une note d'intention a été rédigée, redimensionnant le musée dans un format de plus petite envergure, les coûts réévalués afin de percevoir le positionnement de l'association dans cette nouvelle orientation. Le principe a été validé par l'association.

Partenaires de l'action :

Région Alsace
Région Lorraine
Département du Bas-Rhin
Département de la Moselle
DRAC Alsace
DRAC Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - Objectif : M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables
 - Projet : 1-P122-1 Garantir la qualité des projets culturels des 10 Musées du réseau en assurant les missions du Conseil scientifique et de conservation



2015 - Veiller à la cohérence du dispositif d'inventaire en administrant la base de données et en assurant la gestion des collections, et valoriser les inventaires

Contexte de l'action :

Le projet de réaliser un inventaire des musées des Vosges du Nord est lancé par la Conservation des musées du Parc dès la fin des années 1990. Basé sur un principe de mutualisation des personnels et d'un outil informatique (le logiciel ActiMuseo depuis 2010), il a pour objectif d'offrir une vision transversale des richesses patrimoniales du territoire. La démarche d'inventaire est également l'occasion de mettre en œuvre les premières actions de conservation préventive participant à la préservation des collections. La base de données qui se structure et s'enrichit au fil des années, centralise en 2014 les inventaires de dix musées (dont huit ayant l'appellation Musée de France), soit plus de 37 700 références et plus de 52 500 photographies numériques. La numérisation et la gestion des inventaires dans les Vosges du Nord sont aujourd'hui encadrées par une mission de « Régie des collections » qui a également pour tâche la valorisation de ce travail mené sur les collections depuis plus de 15 ans et la préservation des collections.

La régie définit une méthode d'inventaire et de récolement qui soit en conformité avec la loi sur les Musées de France. Elle rédige une charte de saisie, encadre et forme les personnels au logiciel ActiMuseo.

Elle administre la base de données et assure la gestion informatisée des collections à l'échelle du réseau.

Elle valorise le travail d'inventaire et de numérisation des collections à travers l'export de notices d'inventaire vers la base nationale Joconde ou en administrant le site internet à destination du grand public : Webmuseo.

Elle participe à la préservation des collections muséales en formant les membres du réseau aux bases de la conservation préventive, et en accompagnant les responsables et propriétaires des musées dans les projets visant la pérennisation des œuvres.

Bilan de l'action :

La régie, en charge de la formation et de l'encadrement des personnels à la démarche d'inventaire, apporte également un appui technique aux équipements dans les domaines de la gestion et la préservation des collections :

- suivi des demandes de prêt dans le cadre d'expositions temporaires ;
- suivi des propositions de don ;
- transport des collections dans le cadre d'expositions ou de passages en commission d'acquisition, rédaction du Facility Report du Musée de l'Image Populaire de Pfaffenhoffen ;
- conseils apportés sur les actions et le matériel de conservation préventive (achat de thermo-hygromètres pour le réseau), réalisation de poches à anoxie etc...
- organisation d'une formation en conservation préventive sur les objets en métal : étalée sur 2 jours, cette formation allie cours théoriques et exercices pratiques effectués à partir de cas concrets soulevés par les participants. La formatrice Bluenn Boulangé, restauratrice spécialisée dans les objets métalliques de patrimoines archéologique, historique, technique et industriel, a positivement répondu aux attentes des 13 participants. Les enseignements de cette formation pourront être mis en œuvre à court et moyen terme dans nos musées ;
- administration du site internet Webmuseo valorisant les collections des musées du réseau.

Partenaires de l'action :

Département du Bas-Rhin
DRAC Alsace
DRAC Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - Objectif : M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables
 - Projet : 1-P122-2 Assurer la régie des collections en mutualisant les compétences et les outils



2015 - Réaliser les inventaires et le récolement des collections

Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires dans les musées des Vosges du Nord est initiée par la Conservation des musées du Parc dès la fin des années 1990. Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée. L'inventaire et le récolement des collections sont rendus obligatoires pour tous les Musées de France depuis la publication de la loi du 4 janvier 2002 et de l'arrêté du 25 mai 2004. Basées sur un principe de mutualisation, les données sont centralisées sur un logiciel partagé (ActiMuseo) qui permet de gérer et valoriser les collections à l'échelle du réseau.

Bilan de l'action :

L'inventaire et le récolement des collections se sont poursuivis en 2015 dans 4 musées du réseau. La base de données des musées du Parc a été augmentée de **15 311 nouvelles notices d'inventaire**. Le travail d'inventaire et de récolement s'accompagne dans chaque équipement d'actions de conservation préventive visant à améliorer la sauvegarde des collections.

- Migration des 12 500 items de la **Maison de l'Archéologie** sur la base de données partagée par l'ensemble des musées du réseau. Cette migration s'est faite suite à une normalisation des données et a permis le lancement d'un premier travail d'analyse de la collection. Ce travail a permis la rédaction d'un bilan du statut de la collection.
- Aboutissement de 5 campagnes de traitement ayant permis d'inventorier et de récoiler 1651 objets au **Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal**.
- Au **Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller**, le tri du matériel d'étude s'est poursuivi, ce qui a permis de redéployer une partie des collections au sein des réserves.
- Poursuite de 4 campagnes de traitement ayant permis d'inventorier et de récoiler 631 objets au **Musée Militaire et Erckmann-Chatrian de Phalsbourg**. Organisation d'un travail collaboratif avec les étudiants du MECADOC de Mulhouse ayant donné lieu à l'inventaire de 180 objets.

Partenaires de l'action :

Département de la Moselle
Communauté de Communes du Pays de Bitche
DRAC Alsace
DRAC Lorraine

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - Objectif : M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables
 - Projet : 1-P122-2 Assurer la régie des collections en mutualisant les compétences et les outils



2015 - Développer et accompagner la diversification des publics du patrimoine et de la culture

Contexte de l'action :

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte (2014), le SYCOPARC anime désormais un réseau culturel à son échelle. Composé principalement de sites, musées et d'acteurs culturels volontaires qui contribuent collectivement à transmettre aux visiteurs et spectateurs, habitants ou de passage, l'histoire du territoire, ce réseau constitue la nouvelle « Chaîne de la découverte » du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les actions du SYCOPARC portant sur la médiation culturelle et la diversification des publics sont étendues à l'ensemble des acteurs du patrimoine et de la culture du territoire. Une mission de développement culturel vient compléter cette action en favorisant l'émergence de projets et de thématiques innovants. Noyau dur de ce réseau, la Conservation mutualisée est en charge de 10 musées, dont la plupart est labellisée Musées de France. Ces équipements muséographiques exemplaires pour le territoire constituent la base du travail de médiation culturelle dédié à rayonner ensuite sur tout le Parc.

Bilan de l'action :

En 2015, le réseau des EDSA a poursuivi l'amélioration de l'accessibilité au patrimoine des Vosges du Nord.

Partenariat / action culturelle

Concernant le public « empêché », le partenariat avec l'association « Tôt Ou T'Art » a poursuivi son extension aux acteurs culturels du territoire. Ce réseau, investi sur la thématique des publics éloignés de la culture, s'est mobilisé lors du **forum culturel** le 10 septembre 2015 organisé conjointement par l'association Tôt Ou T'Art et le Parc au château de Lichtenberg. Au total, le forum a regroupé 101 professionnels et artistes issus de 81 structures culturelles, sociales et médico-sociales d'Alsace du Nord avec un large rayonnement vers Strasbourg et Eurométropole (soit le double de personnes par rapport à la première édition en 2014). Les professionnels des structures culturelles étaient à la disposition des professionnels des secteurs social et médico-social tout au long du forum pour les renseigner sur leurs propositions et échanger sur le montage de projets culturels à destination des publics en insertion. Le Parc et son réseau des sites et musées des Vosges du Nord a également participé au forum culturel de Strasbourg le 30 septembre 2015. Enfin, le SYCOPARC est toujours membre du Conseil d'Administration. Cette action de partenariat commence à porter ses fruits avec une augmentation des visites de ces groupes. En 2015, 395 personnes ont fréquenté les sites et musées des Vosges du Nord en passant par le système de billetterie en ligne de Tôt ou T'Art, contre 85 en 2014.

« **Eveil des Sens** » s'est déroulée du **2 au 11 octobre 2015** sur l'ensemble des sites, musées, acteurs culturels partenaires sur le territoire du PNRVN. Cette nouvelle programmation, coordonnée avec le Musée Lalique, a rassemblé près de 325 personnes. Visant toujours plus de mixité, les organisateurs ont proposé à tous les publics une semaine de temps forts autour de l'accessibilité culturelle avec au programme : des visites adaptées au public en situation de handicap et ouvertes à tous, des spectacles, des animations, du cinéma, des rencontres et des débats... Ce projet s'inscrit dans la politique d'accessibilité du Parc menée depuis 2005. La programmation « **Eveil des sens** » permet de valoriser toutes les réalisations faites et de rendre opérationnels les personnels ayant bénéficié des formations. Fort de ce succès, une nouvelle édition est prévue en 2016.

Une intervention télévisuelle lors de la **6e Rencontre Handicap et Patrimoine Naturel et Culturel** du Musée EDF Electropolis a permis de mettre en lumière cette politique d'accessibilité (16 octobre 2015 visible sur <http://electropolis.edf.com/le-musee/les-rencontres-handicap-et-patrimoine-naturel-et-culturel/rencontre-2015-291695.html>).

Le « **Kit à Toucher** » du Musée du Pays de Hanau (mallette de découverte des musées destinée au public handicapé visuel) a été livré en mars 2015. Le Musée Lalique s'est associé au projet et réalise en ce moment son propre Kit à Toucher (sortie prévue en 2016).

Concernant le public scolaire, le Service des publics apporte également son aide dans la réalisation de différents supports et leur valorisation. Il s'agit de faire des musées des lieux ressources de qualité et de faire du Service des publics un interlocuteur privilégié pour les enseignants et les encadrants pédagogiques. En 2015, le **dossier pédagogique du Musée du Pays de Hanau de Bouxwiller** a vu le jour (mise en page, impression, diffusion). Projet phare pour 2015, le projet **SaboLab.net** a permis à une classe de cycle 3 de La Petite-Pierre de travailler avec le Musée du Sabotier de Soucht et le Fab Lab basé à Strasbourg (<http://av-lab.net/>), dans le cadre du programme *Lire la ville*. A la croisée de l'artisanat, de l'art et du design et des technologies innovantes au service de la création (outils numériques, modélisation, impression 3D...), les élèves ont réfléchi à l'échelle d'un village autour des thématiques de l'architecture (en écho au passé du village de sabotiers et au nouveau bâtiment du musée), des TICE, du patrimoine et de la mémoire. Les travaux ont été exposés lors de la Nuit des Musées et à Canopé début juin. Les partenariats avec l'Education Nationale sur l'Education Artistique et Culturelle se sont renforcés (GIP ACMISA, Canopé), participation à divers cercles d'échanges, conférences, montage de projets... Certains musées de la Conservation, comme le Musée du Pays de Hanau et le Musée du Verre de Meisenthal, ont participé à l'opération « **La classe, l'œuvre !** » dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées.

A destination du **jeune public en famille**, le programme « **Amuse-Musées** » permet une découverte ludique et originale du patrimoine des Vosges du Nord. En 2015, la mission Médiation Culturelle a mis en œuvre la programmation culturelle de la **11^{ème} édition**.

La formule d'appel à candidature a été reconduite pour la seconde année et a retenu 15 sites/musées dont 7 musées de la Conservation. 15 animations ont été programmées du 5 avril au 15 novembre.

Nouveauté, le Parc a expérimenté la mise en place d'un artiste ou d'une compagnie associé(e). Ce nouveau dispositif a permis l'inscription du travail de l'artiste dans une temporalité plus longue (la saison avec plusieurs animations proposées : spectacle, ateliers d'illustration) et un espace plus vaste (plusieurs sites/musées). Sherley Freudenreich, illustratrice, a été choisie. L'artiste a fait profiter de ses réseaux, sa vision du monde, son expérience de terrain (technique, lumière, son, montage de projet), sa maîtrise des enjeux de la création via conseils et réflexion... pour construire la programmation 2015 avec la chargée de mission Médiation Culturelle. Elle a proposé de nombreux temps de sensibilisation complémentaires aux dates d'animations : échange avec le public, ateliers de pratiques artistiques dans les écoles. Elle s'est aussi largement impliquée dans le travail de communication et de relations publiques (sortie de saison, conférence de presse, Facebook...). Cela illustre la volonté du Parc de s'engager aux côtés des créateurs, au-delà d'une simple diffusion, pour redonner à l'artiste une place plus centrale dans ce projet culturel de territoire. Ce partenariat a été fructueux pour l'artiste, les publics et le Parc.

Concrètement, le thème annuel mettait à l'honneur les « formes et mouvements » à travers toutes les animations : illustration, design culinaire, ateliers et parcours d'arts plastiques, musique mécanique, vidéo d'animation, mapping, danse... Les propositions inédites entraient en dialogue avec les collections des musées/sites de patrimoine. La saison est encore marquée par la participation d'un musée « fermé » (Wissembourg) et la grande mobilisation des équipes locales (13 goûters offerts, participations financières, organisation/logistique...). Un lancement de saison ouvert au public, avec une performance de l'artiste associé et une animation « fresque murale » en partenariat avec la médiathèque de Wimmenau a été proposé le 28 mars. En décembre, un enfant tiré au sort a pu faire profiter d'un spectacle de l'artiste associée à l'ensemble de son école (Lembach, 18 décembre). À l'occasion de cette édition, les Amuse-Musées ont accueilli de nouveaux équipements participants : le CIP La Villa de Dehlingen, la Citadelle de Bitche, le Four à Chaux - ouvrage de la ligne Maginot.

Pour la réalisation de la saison et son organisation, des réunions de réseau ou individuelles avec les acteurs in situ ont eu lieu. Des rencontres systématiques avec les intervenants ont été organisées. Les partenariats de programmation ont été nombreux cette année, via les temps de sensibilisations proposés par l'artiste associé : bibliothèques et médiathèque, OLCA, Fête du patrimoine industriel, Ciné-Club, Rencontres Internationales du Cinéma d'Animation de Wissembourg. Une animation bilingue franco-allemande a été proposée (Wissembourg), écoles, péri-scolaire... Globalement, le gain qualitatif, priorité de cette action, a été vérifié : intervenants et activités de qualité, visibilité et travail en commun du réseau, diversification des publics, implication, qualification et visibilité de l'artiste associé.

La fréquentation totale s'élève à environ 1200 personnes sur les 15 temps d'animation, soit une moyenne de 80 personnes par animation. Cette fréquentation totale est nettement plus élevée qu'en 2014 (992 personnes sur 17 animations). Mais ce chiffre est à mettre en perspective, car des temps de sensibilisation ont été programmés (4 en amont) regroupant environ 120 personnes. Aussi, l'atelier de design culinaire de la Villa a été reprogrammé une seconde fois au courant de l'année (une vingtaine de personnes). Néanmoins, il y a eu 2 animations de moins en 2015 par rapport à 2014. Comme en 2014, la part d'adultes et d'enfants composant le public est équilibrée. La classe d'âge prédominante est celle des 6-8 ans.

Globalement, 2 types d'animation ont été présentés : ateliers sur 8 sites, spectacles sur 6 sites. L'animation de Soucht « mini-bal » était hybride.

Le public provient majoritairement du Bas-Rhin. La fréquentation 2015 du site Internet dédié aux Amuse-Musées (amusemusees.com) s'élève à près de 50 000 visiteurs sur 12 mois (comptage arrêté le 07/12). Ce chiffre est en constante évolution positive depuis l'ouverture du site en 2010 et, par rapport à 2014, il a encore augmenté d'environ 30 %.

Par ailleurs, le Service des publics a poursuivi la dynamique de mise en place d'une offre ludique pérenne sur les sites et musées du Parc (projet à Lichtenberg, carnet de découverte « Le musée en poche » au Musée de Pays de Hanau).

Partenaires de l'action :

Région Lorraine
Musées de la Conservation
Musée Lalique
Château de Lichtenberg

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - Objectif : M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens
 - Projet : 1-P141-1 Animer un réseau d'acteurs de la culture à l'échelle du PNRVN



2015 - Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

Contexte de l'action :

Suite aux concertations et au diagnostic menés dans le cadre du nouveau projet de territoire 2014/2025, l'action du SYCOPARC en matière de développement culturel est désormais étendue sur l'ensemble des acteurs culturels du territoire. Ce réseau, formé actuellement d'une quarantaine d'équipements partenaires, est constitué autour de l'excellence de l'action du noyau dur qu'est la conservation mutualisée (cf. programme d'action de la conservation mutualisée du Parc). Réfléchi comme un collectif de professionnels et de bénévoles, le réseau est amené à s'ouvrir à des coopérations nouvelles (acteurs du spectacle vivant, de l'éducation à la nature et à l'environnement ou du tourisme) et à s'étendre naturellement sur le périmètre élargi et la Réserve de Biosphère Transfrontalière.

Bilan de l'action :

La mission de développement culturel portée par le SYCOPARC a pour objectif de mettre la culture au cœur du projet Parc. Elle est ainsi étroitement liée à tous les autres domaines d'intervention du SYCOPARC, tout en couvrant un grand nombre de disciplines artistiques. Un des objectifs est également de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et institutionnels. Le SYCOPARC a par ailleurs un rôle important à jouer dans sa capacité à fédérer les initiatives locales, à favoriser l'évolution des approches culturelles et ainsi d'ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation.

Pour le développement et la mise en œuvre d'une dynamique territorialisée autour de projets culturels innovants s'appuyant sur les spécificités du territoire et les patrimoines tant matériels qu'immatériels, nous avons cette année :

- réalisé et démarré 6 résidences artistiques d'une durée comprise entre 2 mois et 2 ans. Elles couvrent l'ensemble du territoire avec des acteurs divers (collectivités, associations, collectifs, groupe d'habitants...) sur des thématiques variées (patrimoine ordinaire des communes, déchets, patrimoine militaire, patrimoine religieux, forêt...) et dans des champs culturels larges ;
- réalisé une exposition évolutive et itinérante sur le Patrimoine Culturel Immatériel d'Alsace Bossue. L'édition d'un ouvrage valorisant la participation des habitants et le travail de collecte est en cours.

Pour favoriser l'animation des réseaux en mettant en place des actions visant à impulser et faciliter l'accès aux pratiques culturelles, nous avons :

- accompagné la mise en place d'une formation artistique en milieu rural avec le Théâtre du Marché aux Grains et Scène2 à Senones ;
- organisé et animé conjointement avec l'association Tôt Ou T'Art, un forum des acteurs culturels au château de Lichtenberg ;
- organisé une rencontre entre les collectifs des musiques actuelles sur les Vosges du Nord pour permettre la mise en place d'un dispositif SOLIMA en 2016 ;
- accueilli plusieurs expositions et concerts à la Maison du Parc ;
- accueilli des événements culturels d'intensité régionale ou nationale : semaine du son, Festival Mon Mouton est un Lion.

Enfin, nous nous sommes également engagés sur un objectif d'animation thématique et d'appui technique interne/externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets. Il s'est concrétisé par :

- la mise en place d'actions nouvelles communes du réseau des sites verriers et cristalliers des Vosges du Nord (Etoiles Terrestres) : promotion du réseau sur la Grande Région, intégration dans de nouveaux réseaux culture, Dîners Insolites du Patrimoine, programme d'animation culturelle commun sur 5 temps forts au courant de l'année, construction et commercialisation d'une offre groupe sur la thématique de Noël, présence à des manifestations et salons, réalisation d'un film promotionnel, réalisation d'un ouvrage commun...
- l'accompagnement technique du site des Maisons des Rochers de Grauffthal et de la commune sur le développement culturel du site : devenir et fonctions de la Maison Wagner à l'ouest du site, réhabilitation des ruines de l'Abbaye, établissement en partenariat avec la DRAC et la DREAL des futurs scénarios d'accueil et d'accès au site, mise en place d'un programme d'animations culturelles (expos et concerts dans le temple luthérien, installations artistiques dans les Maisons des Rochers,...).

Partenaires de l'action :

Région Alsace
Région Lorraine
Département du Bas-Rhin
Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - Objectif : M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens

Développement durable du territoire

La préservation des qualités patrimoniales des Vosges du Nord doit permettre un développement économique du territoire, basé sur ses ressources propres.

Les principales thématiques de travail pour le SYCOPARC sont :

- l'économie du bois, celle du grès et d'autres ressources du territoire ;
- les activités du bâtiment – éco-rénovation et éco-construction ;
- les produits du terroir et les circuits courts ;
- l'économie touristique.



ÉCO-RÉNOVER
DANS LES VOSGES DU NORD

Vous cherchez des professionnels, impliqués pour une rénovation durable de votre patrimoine bâti ?
des Pros à votre écoute
Autres coordonnées dans l'annuaire des pros

AGENDA
ANNUAIRE
PHOTOS / VIDEOS
PETITES ANNONCES
TÉLÉCHARGER



Agenda

INNOVATION, UN ENJEU ÉCONOMIQUE, UN ENJEU PATRIMONIAL, UN ENJEU ÉNERGÉTIQUE
L'innovation thermique et énergétique, au service de la revitalisation de nos territoires. Nos bases locales, représentées ici, du territoire des Vosges du Nord.

CONCOURS "Architecture & Patrimoine"
Ouvert aux professionnels
Organisé par l'Association des Maisons de France, ce concours est ouvert aux particuliers.
Site la suite

STAGE ÉCOTOPIENNE Restauration et mise en œuvre d'un torchis
Le torchis
La restauration et la mise en œuvre d'un torchis. Le torchis est un matériau naturel et durable.

ATELIER ÉCO-rénovation d'introduction
L'atelier éco-rénovation d'introduction.

J'ÉCO-RÉNOVE





2015 - Développer l'économie des ressources locales à forte valeur ajoutée

Contexte de l'action :

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional des Vosges du Nord développe des actions pour valoriser les savoir-faire et les ressources locales. Les filières d'éco-matériaux sont en pleine croissance et tous les niveaux de formations sont indispensables à leur reconnaissance et leur utilisation. Si nous avons pu avancer sur la thématique de la formation des artisans, initiale et continue, de leur mise en réseau à travers Eco-rénover dans les Vosges du Nord et l'association Synergie Bois Local, reste à mener un grand travail sur la caractérisation des éco-matériaux, la mise en place d'avis techniques et une vraie opportunité de développer les filières locales de production. Une des missions du pôle aménagement-développement est donc de poursuivre les efforts en matière de développement des filières locales de productions de matériaux biosourcés. L'objectif est, d'une part, de faire prendre conscience aux entreprises et aux maîtres d'ouvrage, de l'intérêt de l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction. D'autre part, il s'agit de trouver les conditions de leurs productions locales, en lien avec les filières forestières et agricoles du territoire.

Bilan de l'action :

Favoriser l'accueil d'acteurs innovants sur le territoire. En 2015, nous avons été sollicités par plusieurs acteurs extérieurs au territoire qui recherchent des lieux et des partenaires pour mener des projets de développement. La diffusion de l'inventaire des friches a été un élément déclencheur dans ce domaine.

Développer les réseaux et les projets en lien avec l'économie du bois local. L'association Synergie Bois Local poursuit son travail de fond pour mobiliser la filière bois forêt autour de la question des ressources locales, et notamment le Hêtre et le Pin sylvestre. Si les conditions de démarrage d'élaboration de la Charte Forestière de Territoire n'ont pas été réunies en 2015, elle devrait tout de même pouvoir démarrer à l'automne 2016.

Développer des stratégies territoriales pour favoriser la production de matériaux biosourcés pour l'habitat. L'appel à projet national de Pôle Territorial de Coopération Economique nous a permis de développer une stratégie collective en partenariat avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau, la Maison de l'Emploi, l'association d'insertion Entraide-Emploi, l'INSA, les forestiers d'Alsace et la CMA. Deux projets phares de productions y ont été imaginés. La production de bardeaux de châtaigniers à utiliser pour le bardage et la production de briques isolantes biosourcées. Dès 2016, des études complémentaires pour garantir la faisabilité et l'opérationnalité de ces projets seront mises en place.

Partenaires de l'action :

EPCI du PNRVN, Pays de Saverne, Plaine et Plateau, Office National des Forêts (ONF), Pôle Bois Alsace du Nord

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - Objectif : M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée
 - Projet : 1-P212-1 Mettre en valeur les ressources locales en s'appuyant sur une stratégie territoriale pour développer une économie durable



2015 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer des formations spécifiques éco-rénovation

Contexte de l'action :

Dans l'objectif national de réduction des consommations énergétiques de l'habitat, le parc du patrimoine bâti des Vosges du Nord joue une part importante. En effet, il représente près de 30 % des constructions. Mais il fait aussi l'atout et le charme touristique local. Or, la rénovation thermique du patrimoine bâti n'est pas anodine, les préconisations conventionnelles de rénovation thermique peuvent causer des dégâts structurels et sanitaires, en plus de catastrophes patrimoniales. Il est donc primordial de mobiliser entreprises, habitants et élus autour de ce sujet, pour relever ce défi énergétique sans dénaturer notre patrimoine. L'animation d'un réseau d'artisans de l'éco-rénovation passe par la mise en place d'actions communes ou à vocations collectives.

- Poursuivre la mise en place de formations spécifiques éco-rénovation et en assurer le transfert à l'échelle régionale.
 - Faire connaître et valoriser l'éco-rénovation auprès des artisans et du grand public en utilisant les outils développés en 2014 et début 2015 : guides, portail numérique, exposition, malles pédagogiques.
 - Permettre aux artisans de s'organiser et de s'intégrer aux démarches régionales visant à démultiplier l'éco-rénovation (notamment plateforme de rénovation thermique SPEE).
 - Proposer des actions structurantes au réseau d'artisans éco-rénovation, pour qu'à moyen terme il se stabilise ou s'amplifie en fédérant de nouveaux membres.
- Il s'agit en 2015 de faire adhérer les artisans à la charte "éco-rénovation" et de les accompagner dans la mise en ligne de leurs données.

Bilan de l'action :

Portail numérique : la plateforme a été mise en ligne le 6 octobre et présentée aux artisans du réseau le 11 décembre 2014. Le portail recense un nombre très important d'informations utiles aux porteurs de projets d'éco-rénovation. Il permet d'avoir une vision complète des enjeux et permet de vraiment bien renseigner les acteurs de la rénovation. Du 6 octobre au 31 décembre 2014 : 1 381 utilisateurs pour 8 232 pages vues.

Exposition itinérante « J'éco-rénove dans les Vosges du Nord » : finalisation et mise en circulation de l'exposition itinérante dédiée au grand public et d'une malle pédagogique à destination des scolaires et du grand public.

L'exposition itinérante a été livrée en mars 2015, elle a été présentée à l'Espace Eco-Entrepreneur de Saverne, à la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, à la médiathèque de Bitche.

La malle pédagogique « J'éco-rénove dans les Vosges du nord » a été finalisée et livrée fin d'été 2015. Elle a été présentée aux animateurs des structures du territoire à l'automne. Tests et finalisation de la malle pédagogique, dédiée à l'apprentissage des enjeux et des techniques de l'éco-rénovation pour les collèges et grand public.

Mobilisation pour les formations action PLRT : participation au comité technique et comité de pilotage des plateformes locales de rénovation thermique.

«Eco-rénover le bâti ancien» 2015 : partenariat et transfert : en 2015, la formation « Eco-rénover le bâti ancien » a été reconduite sur le territoire avec le même format, les mêmes formateurs et le même coordinateur qu'en 2015 (5 x 2 jours du diagnostic à la mise en œuvre ; tous les acteurs de la rénovation ; cours en salle et ateliers sur le terrain. Avec un portage par l'INSA, branche formation continue, en partenariat avec le SYCOPARC et le Parc des Ballons des Vosges, la Région Alsace et la DREAL. Avec un mode de financement différent : financé par les fonds de formation et par les stagiaires. Coût : 290 € par jour. En moyenne, 15 personnes ont suivi les modules de formation en 2015.

Partenaires de l'action :

Rattachement à la charte :

Charte : Charte 2014-2025

- Axe : O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
 - Objectif : M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire
 - Projet : 1-P221-1 Développer l'économie de l'éco-rénovation et animer la mise en réseau des artisans

Candidature LEADER

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau et le SYCOPARC ont décidé d'élaborer conjointement un dossier, afin de candidater à l'appel à projet LEADER. Le périmètre concerné correspond à la partie alsacienne du Parc et au Pays. L'année 2014 a été en partie consacrée au montage du dossier en concertation avec les acteurs locaux. Les forums LEADER, qui ont été organisés en **divers points du territoire**, ont permis à la fois de communiquer, d'informer et de former à la démarche LEADER les acteurs publics et privés du territoire, ainsi que de les impliquer à tous les stades de l'élaboration de la candidature.

Préfiguration d'une charte forestière thématique

En 2015 : 386 placettes ont été mises en place (avec une matérialisation sur place à l'aide d'un piquet de fer enfoncé dans le sol et un relevé GPS au centre de la placette) au lieu des 400 prévues, car deux propriétaires privés ont refusé l'installation des placettes, mais cela ne remet pas en cause la validité statistique des résultats.

Le SYCOPARC a récupéré deux classeurs avec l'ensemble des fiches de saisies sur le terrain, et les cartes d'accès aux placettes avec le chemin pour y accéder.

Un rapport avec l'analyse des résultats et des cartes a été produit par le laboratoire d'économie forestière d'Agroparistech Nancy et diffusé aux financeurs, aux gestionnaires publics et privés, aux propriétaires forestiers publics et privés ayant accepté une ou plusieurs placettes, au groupe forêt de la Fédération des Parcs naturels régionaux et à celui des réserves de biosphère françaises.

II – Tourisme durable

Site internet dédié « Itinérance douce Destination EDEN Vosges du Nord »

Les Vosges du Nord nécessitent, vu l'état d'avancement sur les démarches de sélection d'offres emblématiques, de qualification des acteurs (Rando+) et de la communication/promotion conventionnelle, une réelle lisibilité sur Internet et les nouvelles technologies.

Une mission d'accompagnement a été menée avec le Cabinet Navokin/Thomas Jacob sur la mise en œuvre, de manière homogène, adaptée aux attentes et pratiques des internautes, avec un suivi des démarches participatives avec les partenaires (LEI SITLOR, OT, ComCom, ...).

Une dizaine de réunions de travail a permis de préciser le dispositif souhaité :

après des pages d'introduction et des informations génériques, l'internaute accèdera à différents types d'itinéraires (rando pédestres et ensuite cyclo, VTT, équestres, barques, auto-pédestres,...) à l'écran, téléchargeables sur smartphones et tablettes (sans obligation de connexion mobile ou satellite/GPS).

Les descriptifs ne se limiteront pas au déroulé pas à pas, mais seront enrichis par une importante plus-value Parc naturel (infos/interprétation patrimoniales : paysages, faune, flore, géologie,...) et une plus-value relative aux ressources touristiques qualifiées (prestataires Rando+, filière écotourisme, ...) en mobilisant les bases de données LEI et Sitlor.

La mise en place de cet outil passera par une démarche participative (notamment les OT, Club Vosgien et FFR).

Cette année d'échanges et de définition a débouché sur un important cahier des charges, devant permettre d'aller au-delà d'une base CMS, mais plutôt vers une plateforme spécialisée, adaptable pour la ligne graphique, de type Géotrek (mise au point avec les PN Ecrins et Cévennes, le PNR Grandes Causses).

La lisibilité sur Internet de cette offre Randonnées pour les Vosges du Nord sera renforcée par l'interconnexion avec le portail IGN "Loisirs Outdoor" opérationnel à l'automne 2015.

Les synergies avec le futur site Internet du SYCOPARC, les sites des offices de tourisme et les perspectives à l'échelle du Massif des Vosges ont été explorées et intégrées dans le cahier des charges.

Par anticipation, une préparation des ressources à mobiliser, du niveau de détail, de la forme à donner aux descriptifs des points d'intérêt ont été détaillés. La méthode participative est productive, mais longue à mettre en œuvre.

Ce module numérique de type Géotrek intégrera au moins deux langues, français et allemand.

L'ensemble de cette démarche en cours suscite un grand intérêt auprès des offices de terrain, mais aussi des acteurs associatifs de la randonnée. Une coordination est réalisée avec les associations du Club Vosgien, pour la numérisation des tracés de sentiers, en lien étroit avec les ressources du SIG du PNRVN. 3 réunions de travail ont permis de préciser les contraintes et potentiels techniques.

Par ailleurs, une concertation a été mise en place avec les bases de données touristiques, côté Alsace (LEI) et côté Lorraine (SITLOR). Le principe est d'organiser des requêtes directes sur ces bases de données, tenues à jour au quotidien par les offices de tourisme, pilotes en la matière. Cela évitera des doubles saisies, des problèmes de mises à jour. Au fil des réunions de travail, la préparation du module numérique a fait apparaître des manques de fiches descriptives, notamment pour le patrimoine Nature. Dès maintenant, des compléments sont ajoutés, avec l'aide, l'expérience de terrain des chargés de mission du SYCOPARC.

L'attribution du marché sera effectuée en janvier février 2016, pour la mise en œuvre concrète et la mise en ligne courant 2016.

Renforcer la qualification des acteurs touristiques Itinérance, Charte services RANDO PLUS

La mise en œuvre de la Charte RANDO+, définie et validée en 2014, passe par plusieurs étapes de qualification, pour constituer une offre complète à partir des contenus du site Internet dédié « Itinérance » :

- action de sensibilisation en lien avec chaque office de tourisme, pour mobiliser les prestataires,
- tournée et rencontre individuelle des prestataires, en binôme OT-SYCOPARC,
- suivi de la phase de mise à niveau éventuelle,
- suivi de la phase de signature, jusqu'à la remise du panneau,
- intégration aux actions de communication et de promotion (ressources touristiques sur le site Internet dédié « Itinérance »),
- évaluation individuelle et collective.

2 démarches ont été suivies avec les hébergements sélectionnés selon la charte RANDO +, cette palette de services aux randonneurs, pour se différencier d'autres offres et territoires ; la démarche co-organisée par le SYCOPARC avec les offices de tourisme volontaires, a permis de suivre les premiers établissements signataires, notamment dans le Pays de Bitche et Sauer-Pechelbronn, puis de lancer le dispositif sur le Pays de La Petite-Pierre.

Après deux réunions d'information et de sensibilisation, une série de rendez-vous individualisés a été réalisée.

Au final, on est passé d'une 50taine de signataires acquis, à environ 70 prestataires nouvellement engagés.

Le panneau à afficher à l'entrée de l'établissement a été finalisé et réalisé en français et en allemand.

Une synergie a été créée avec un autre dispositif :

le SYCOPARC a accompagné la démarche subventionnée par la Région Alsace (2015) pour inciter des hôteliers à décrocher l'éco-label européen, dispositif complexe, long à obtenir et exigeant en fonctionnement interne : des 5/6 candidats des VN, deux sont allés au bout de la démarche et ont obtenu en décembre 2015 l'éco label : le Spa bio hôtel La Clairière (famille Strohmenger) à La Petite-Pierre et l'Hôtel au naturel Cheval Blanc à Niedersteinbach (famille ZINCK). L'accompagnement sur la communication n'a pas pu se faire immédiatement (contraintes de communication liées aux élections régionales), mais se déroulera en 2016.

Les efforts de ces maisons sont exemplaires et donnent des exemples concrets pour l'hôtellerie et la restauration en matière d'écotourisme. Une valeur à laquelle nombre de randonneurs, notamment nord-européens, sont très sensibles.

Pour le domaine public, le référentiel Ecotourisme des stations vertes de vacances, mis en exergue lors du congrès national du réseau des stations vertes en France, donne également des pistes concrètes pour progresser dans les services, dans la qualité et l'excellence des espaces et installations publiques.

Supports de communication touristique d'appel numérique et papier Itinérance

Les réunions de travail du réseau des offices de tourisme -Atouparc- ont été en grande partie consacrées à un travail de fond sur la définition du contenu, la forme adaptée à trouver pour les deux supports prioritaires de communication et de promotion, en version papier et numérique :

- le document d'appel mettra en avant les spécificités du territoire classé PNR et RB/MAB/Unesco, et notamment les raisons de choisir cette destination Randonnée, à base de visuels, en 4 langues, et avec des informations "pérennes", ne nécessitant pas une mise à jour annuelle. Tirage prévu : 70 à 100 000 ex pour une large diffusion extérieure. Un groupe de travail restreint a préparé la trame d'un cahier des charges pour l'appel d'offres, et en réunion plénières, un partage de ces travaux préparatoires a permis de souligner les priorités à prendre en compte ; l'accent a été mis sur le type de visuels, animés, avec des usagers en situation, et sur l'argumentaire très synthétique en textes ;
- la carte touristique mettra en avant les points d'intérêt emblématiques, les incontournables, et pourra servir d'outil de présentation en opérations de promotion, mais aussi lorsque les visiteurs seront sur place, permettant de situer les buts de visite lors d'un séjour, en réalisant un carnet de route personnalisé, au comptoir d'un office de tourisme, d'un hébergeur, entre autres.

Format ouvert 47,5 x 34 cm, format plié 12 x 17 cm R/V Quadri. Tirage prévu : 50 000 ex ; certains éléments ont été soulignés, comme les points d'intérêt pour le patrimoine naturel, les espaces protégés, jusque-là rarement ou pas notés sur un support touristique. La sélection des informations, des pictogrammes de légende a été longue à définir, pour rester à un niveau synthétique, adapté aux attentes des clientèles.

Pour les deux supports, les membres d'Atouparc ont réalisé un benchmark à partir des éditions d'autres territoires.

Communication et promotion des Vosges du Nord dont déclinaison plan marketing et communication du réseau Best of Wandern

Ces actions nécessitent l'adhésion au plan de communication et plan marketing du réseau, et des actions locales permettant la déclinaison locale :

- accueil de journalistes,
- collecte, appui et suivi pour alimenter les jeux concours, les événements,
- accueil des lauréats du casting de randonneurs (échange voyage découverte de la destination, contre droit à l'image pour les visuels, les vidéos pris lors de leur séjour),
- participation aux séminaires, séances de travail du réseau BOW.

Concrètement, en 2015 l'adhésion du PNRVN au réseau européen de destinations de randonnée, a permis de :

- poursuivre la sélection de circuits de rando emblématiques (vu le foisonnement de sentiers balisés), pour deux secteurs (Niederbronn-les-Bains et Pays de Wissembourg) avec à chaque fois 2 circuits, et de préparer la démarche pour le Pays de Hanau ;
- mener des actions de promotion originales, notamment en relations presse (mission d'une journaliste free-lance pour l'agence de presse fédérale allemande, avec plus de 70 rédactionnels relayés/rédactionnel dans les publications à fort tirage, 5 à 6 millions d'ex, des caisses d'assurance maladie et de retraite volontaires allemandes) et sur le Web (casting de randonneurs, calendrier de l'avent,...) ;
- la prise en compte d'une partie de la communication promotion par les offices de tourisme concernés s'est concrétisée pour les 2 secteurs nouvellement équipés. Ces OT ont valorisé cette offre au Salon international du tourisme de Colmar, en novembre 2015 et par diverses diffusions ;
- renouveler en partie l'offre du Test Center (Bitche et antenne à Baerenthal) avec l'attribution de nouveau matériel pour randonneurs, à louer gratuitement (partenariat avec des équipementiers européens via le réseau Best of Wandern). Il s'agit notamment de vestes, de bâtons de randonnée, assez techniques et qui sont appréciés par les usagers. Ce service est un réel plus pour le territoire et permet de sensibiliser, de motiver les prestataires, les guides accompagnateurs, en vue de proposer cela aux hôtes des Vosges du Nord ;
- et un volet de commercialisation/référencement avec un TO allemand important, DERTOUR, avec 10 000 agences de voyages à l'enseigne du TO et 30 catalogues thématiques : cela permet la poursuite du référencement de l'hôtel au naturel Cheval Blanc à Niedersteinbach, mais aussi, et c'est une nouveauté : suite à l'accueil d'un séminaire des forces de vente de ce TO, dans le PNRVN : mise en marché de 3 hôtels, avec les circuits de rando les reliant, entre La Petite-Pierre, Morsbronn-les-Bains et Cleebourg.

Expérimentation d'une formule d'itinérance pour déficients visuels

L'expérimentation a comporté plusieurs phases, principalement confiée à un stagiaire en master 2, durant 6 mois à partir de avril 2015, sous le copilotage des chercheurs de l'Université des Sports de Strasbourg, le SYCOPARC et les acteurs locaux de l'itinérance (OT, Club Vosgien, Fédération Française de Randonnée, prestataires) :

- sélection d'itinéraires sur la base des circuits emblématiques du meilleur de la randonnée (BOW) ;
- définition de produits sur différentes configurations : boucles de la demi-journée à la journée, puis un linéaire à la semaine, Cette étape a permis de numériser les parcours, d'enregistrer les difficultés et dangers à signaler le long du tracé ; un test sur le terrain a été réalisé avec plusieurs déficients visuels et aveugles pour vérifier la pertinence des messages, selon le niveau du handicap et de compréhension ou de pratique de l'utilisateur ;
- montage des produits et réalisation d'un test du linéaire entre Wissembourg et Saverne, d'un tenant ;
- les tests sur le terrain avec un public ciblé (déficients visuels, aveugles, malades chroniques dont dialysés) ont aussi permis de collecter les informations concernant les points d'intérêt, de tester la durée, l'adaptation des visites (musées, châteaux, points de vue, etc...) ;
- en terme de communication promotion, une belle couverture presse papier et numérique a pu être obtenue, au niveau local, régional et national ;
- la finalisation des produits est restée pour l'instant au stade du rapport de stage avec de nombreuses annexes, dans l'attente d'une intégration sur le site Internet dédié itinérance du PNRVN.

Autres éléments de bilan 2015

- la démarche de valorisation des châteaux et cités médiévales fortifiées :

- les 3 châteaux du Pays de Bitche qui ont été sécurisés (avec intervention lourde et longue du SYCOPARC) Ramstein (rambardes design), Falkenstein et Waldeck, suivi avec les communes et aide à la promotion, poursuite des réflexions concernant la valorisation de ces châteaux ;
- ces 3 sites avec le château de Walschbronn (tout au Nord côté mosellan) dans le cadre du PDIPR de Moselle (dossier en cours de rattrapage in extrémis auprès du Conseil Départemental de Moselle) avec sécurisation de sentiers, balisages, circuits pédestres, vélos,

VTT et équestres ; suivi au Département du dossier, suivi des compléments à mobiliser localement pour bouclage du dossier, notamment concernant la maintenance des équipements et du maillage de sentiers ;

- participation dès le départ au montage, développement et animation de la Route des Châteaux et Cités Médiévales Fortifiées d'Alsace (50 % des sites dans le PNRVN) avec l'ADT du Bas-Rhin, avec des approches intéressantes, innovantes (survol drone pour vidéo, formule pique-nique en mai, relations presse, etc...) le tout en général avec de la médiation interprétation des patrimoines, histoire mais aussi faune-flore, paysages ; lien avec les sites du PNRVN, avec les offices de tourisme pour valoriser ces supports ;

- gros projet commencé mi 2015, qui s'est concrétisé début 2016 : les **dîners insolites du patrimoine** (organisation imaginée par le Pays d'Epinal) avec une formule de dîners gastronomiques (chefs étoilés, bib gourmand et autres), mais aussi formule du pique-nique avec notamment un traiteur bio du Parc (jardins, châteaux, maisons de caractère et de charme, à midi ou au crépuscule). Du coup, partenariat sur une dizaine de sites patrimoniaux, avec une convention, et préparation d'autres sites, et surtout d'élargir le concept, d'innover pour aller plus encore, en pleine nature en 2017-2018 ; la vente on-line de ces moments culinaires va s'accompagner de la mise en avant d'offres de randonnées et d'hébergements.

Dès septembre 2015, tournée de repérage de sites, contacts avec des chefs de cuisine et des artistes pour le volet culturel ;

- travail sur la **filière écotourisme du Massif des Vosges** (filière co-animée par les 2 PNR, Ballons des Vosges et VN) avec appel à projet pour déboucher sur des séjours, proposer un accompagnement par le consultant expert en slow tourism, Guillaume Cromer ; 4-5 produits sur le PNRVN à approfondir avec les porteurs de projet (en cours) ; cela fait suite à des synthèses de 6 niches de marché Ecotourisme européens, pour savoir mieux adapter les offres aux attentes des clientèles (démarche pilotée par le PNRVN, un peu sur mon initiative) ;

- travail complémentaire avec la Région Alsace (2015 et 2016) sur un **appel à projet Ecotourisme sur des visites à la journée ou ½ journée**, pour renforcer la découverte de la Nature, expérimenter l'éco-mobilité, avec un bonus de communication de la Région ;

- un accompagnement des stations vertes dans le PNRVN (avec le réseau Alsace), et notamment un travail de développement touristique sur la base du nouveau référentiel Ecotourisme ; en point d'orgue, accueil, animation, contribution au **congrès annuel du réseau français des stations vertes de vacances** à Niederbronn-les-Bains et dans le PNRVN : organisation de circuits de découverte du PNRVN, promotion par un stand Parc et itinérance, préparation conférences en lien avec des intervenants allemands ;

- repositionnement et accompagnement du réseau des offices de tourisme du PNRVN, avec **l'association ATOUPARC**, avec un travail sur l'itinérance en priorité, mais aussi sur des supports de communication (carte touristique avec mise en valeur en particulier des sites et patrimoines Nature, et document d'appel générique 4 langues) ;

- accompagnement d'une **relance de la dynamique touristique** sur la station de La Petite-Pierre, suivi de stage et mobilisation des prestataires.

Médiation

L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur..., des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.





2015 - Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse

Contexte de l'action :

La médiation est mise en œuvre comme un processus de sensibilisation au territoire, c'est-à-dire intégrant toutes les composantes économiques, culturelles, naturelles et éthiques, les patrimoines et les savoir-faire. Pour cela, elle s'appuie sur un ensemble d'outils, de partenaires, d'équipements et animations proposant une offre pédagogique variée et adaptée à l'ensemble des publics. Elle est le lien entre le SYCOPARC, son territoire et ses habitants.

La place réservée à la sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale attribuée au Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires. En 2014, le SYCOPARC, à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire, permet par les différents leviers que sont le réseau des structures d'Éducation à la Nature et à l'Environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc, d'asseoir davantage le volet scolaire de cette mission.

Bilan de l'action :

Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs :

- établissements scolaires : des projets ont été menés avec les établissements scolaires suivants et en interface avec les partenaires pédagogiques : abeilles (collège Rohrbach-les-Bitche /Moulin d'Eschviller), ichnologie (3 classes primaires/Piverts), photo (lycée de Bitche/Piverts), atelier scientifique (lycée de Phalsbourg en autonomie),
- association Education à la Nature et à l'Environnement : formalisation et signature de la convention entre le SYCOPARC et les 5 structures d'éducation à la nature et à l'environnement (MER, Grange aux Paysages, Piverts, CINE de Munchhausen, Ethic Etap la vie en vert) lors d'une journée qui a permis d'inviter les élus et de leur montrer des activités pédagogiques et leur faire vivre une animation.

Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent : conception d'une séquence de sensibilisation pour les élèves de 6ème sur la connaissance du PNR et mise en œuvre par les structures d'éducation à l'environnement pour 20 classes, soit environ 500 élèves.

Développer des projets éducatifs communs et nouveaux : le partenariat avec la LAFA ligue alsacienne de football amateur a permis, via la Maison de l'Eau et de la Rivière et Ethic Etap la vie en vert, de réaliser 11 animations pour les jeunes joueurs des clubs de Drulingen, Durrenbach, Wimmenau, Obermodern et le lauréat du tournoi de Strasbourg.

Partenaires de l'action :

Ministère de l'Éducation Nationale
Collèges et lycées

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - Objectif : M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé
 - Projet : 1-P144-1 Faire vivre, à travers la relation entre l'Éducation Nationale et le SYCOPARC, le lien entre la communauté éducative, les élèves et leur territoire

a. Maison de l'Eau et de la Rivière

En 2014, l'équipe professionnelle de la MER est composée de trois personnes : Philippe Malaisé, coordinateur d'activités, Romain Cantat, animateur nature et Anny Meyer, chargée de l'entretien et du service. Pour assurer l'ensemble des activités, un animateur nature, Juliette Touron, a été embauché de mars à juillet. Dans le cadre de ses objectifs, la MER a su mettre en place un partenariat fort avec des associations (Les Piverts, la Fédération de Pêche du Bas-Rhin,...), des collectivités territoriales (Communauté de Communes du Pays de La Petite-Pierre, SMICTOM de Saverne,...) et l'éducation nationale (conseillers pédagogiques, enseignants).

Pour cette année, les fréquentations de la Maison de l'Eau et de la Rivière sont réparties de la façon suivante par publics :

- 1056 journées-participants scolaires, en séjour,
- 1951 journées-participants scolaires, en accueil à la journée,
- 336 journées-participants scolaires en intervention en milieu scolaire,
- 670 journées-participants pour des activités de loisirs jeunes, centres de vacances et de loisirs,
- 355 journées-participants d'adultes encadrés,
- 118 journées-participants d'adultes en formation.

Soit un total de 4486 journées-participants sur toute l'année et tous publics confondus, correspondant à 6876 participants, (dont 48% venant du territoire du Parc et des villes-portes).

En dehors des séjours et accueils sur le site, nous avons également accompagné, dans la durée, 9 projets de classe dans des écoles du territoire sur des thématiques liés à la nature, à l'environnement et au développement durable, tels que classe d'eau, biodéchets, recyclage, forêt.

(Steinbourg, La Petite-Pierre, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller, Saverne, Rohrbach-lès-Bitche, Hochfelden).

Vie du Sycoparc





2015 - Activités du Conseil Scientifique

Contexte de l'action :

Le Conseil Scientifique du Sycoparc a vocation à conseiller, orienter certaines décisions relatives au programme d'actions du Sycoparc et organiser la recherche, le monitoring et l'information sur les travaux scientifiques réalisés sur le territoire du Parc. Le territoire des Vosges du Nord a défini ses orientations de gestion dans sa Charte qui relèvent d'actions coordonnées dans le temps. Il est important que des recherches planifiées, s'inscrivant dans une logique de long terme éclairent ces orientations de gestion. Cette démarche a abouti à la rédaction d'un programme cadre pour la recherche (PCR). La mise en œuvre du PCR peut s'appuyer sur des travaux qui s'inscrivent déjà dans des programmes développés par les organismes de recherche ou les universités. Il peut également servir de levier pour certains travaux scientifiques et peut alors apporter un cofinancement pour un étudiant en master ou en thèse.

Bilan de l'action :

Le programme des communications du Samedi Scientifique a permis de mobiliser 5 membres du conseil.

Pour le programme cadre de recherche 2015, l'offre de stage concernant l'étude méthodologique sur l'implantation des îlots de sénescence a été transmise aux étudiants d'Agroparistech Nancy, mais aucun stagiaire ne s'est proposé, le stage n'a pas pu avoir lieu.

Pour le monitoring apicole : la seconde année d'analyse a été effectuée, une visite du laboratoire du CETAM a été organisée à la demande du Sycoparc avec GFT Gaz, une conférence à Volmunster avec GRT Gaz le 9 novembre pour présenter les résultats de l'année 2015, une rencontre avec le responsable des établissements Nungesser pour la collecte et la vente de graines de plantes sauvages des prairies des Vosges du Nord a eu lieu.

Le volume 18 des Annales Scientifiques de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (2015-2016) est en cours d'élaboration ; en 2015 : 4 textes français et 4 textes allemands ont été rassemblés.

Partenaires de l'action :

Rattachement à la charte :

Charte 2014-2025

- Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - Objectif : M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire
 - Projet : 1-P143-1 Développer la recherche centrée sur les problématiques du territoire et les activités de transmission des connaissances sous l'égide du conseil scientifique

La vie institutionnelle

Les élus du SYCOPARC et du territoire se réunissent régulièrement dans ses instances pour débattre, définir les politiques et assurer le suivi de la mise en œuvre de la Charte.

- Le Comité Syndical s'est réuni à 5 reprises en 2015.
- L'exécutif, composé du Président et de trois Vice-Présidents, assure le suivi de la mise en œuvre des décisions prises s'est, quant à lui, réuni 16 fois en 2015.
- L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les communautés de communes et les partenaires a été organisée le 21 février à Haspelschiedt.

Information et sensibilisation

Les 40 ans du Parc

Création d'un macaron 1975-2015-40 ans. Mise en place d'une journée festive des 40 ans le 9 août 2015, lors du Festival de Jazz. Discours, buffet, spectacles, création d'une vidéo rétrospective des 40 ans et d'une vidéo « témoignages » visibles sur la chaîne Youtube SYCOPARC.

Relations presse, communication radio/télé/PQR autour et pendant l'événement, création/réalisation de goodies (sac en tissu + stylos). Après-midi festive le 27 décembre à la date anniversaire et pendant le marché du réveillon organisé par l'OT du Pays de La Petite-Pierre.

Les samedis du Parc

Les « Samedis du Parc » sont développés et proposés aux élus (maires et délégués) ; un calendrier annuel de 7 dates a été diffusé aux élus afin qu'ils aient une meilleure visibilité des thématiques et du programme d'actions du Parc.

300 exemplaires papier ont été envoyés aux maires et délégués de communes et présidents et délégués des EPCI, ainsi qu'aux partenaires concernés par les sujets abordés, une relance par mail, une publication sur le site internet et sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

Sept samedis programmés sur les thèmes suivants ont réunis 118 personnes :

- 14 mars : Restaurer les rivières : Pourquoi, comment ? : 48 participants
- 21 mars : La maison de demain, 100% ressource locale : 21 participants
- 25 avril : La sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature : 11 participants
- 13 juin : Chauves-souris, cohabitation et médiation : annulé (5)
- 26 septembre : Économie circulaire, pourquoi innover par l'éco-design ? : 20 participants
- 24 octobre : Marteloscope : où tester votre coup de marteau : annulé (9)
- 7 novembre : Le métier d'archéologue : et l'archéologie préventive : annulé (4)

En moyenne par Samedi, une vingtaine d'élus ont participé. Les délégués choisissent les thèmes selon leur compétence ou leur centre d'intérêt.

Le carnet du Parc : conception, suivi réalisation, diffusion. 17000 ex A5, une sélection de 500 sorties nature/architecture/ culture sur le territoire, d'avril à novembre - 400 points de diffusion + 200 affiches + 15000 flyers + relais site web

Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique s'est réuni à deux reprises. Un samedi scientifique a été organisé le 12 septembre 2015 sur l'eau.

Une trentaine de participants à cette journée de conférences et de visite du ruisseau du Donnerbach pour illustrer le monitoring mis en place sur les cours d'eau des Vosges du Nord.

Les sites Internet

Pour la refonte du site internet www.parc-vosges-nord.fr : rédaction du cahier des charges avec AMO T. Jacob, sélection de l'agence

Nombre de visites/sessions en 2015 :

- > Site web du Parc 48 536
- > Amuse-musées 37 750
- > Webmuseo 8 678
- > Jardinier pour la biodiversité 4 095
- > Maison Eau Rivière 5 452
- > Rendez-vous du Verger 2 362
- > Biosphère Transfrontalière 6 673

Soit environ 115 000 visites sur les différents sites du PNR/RBT

> Facebook du Parc 1100 suiveurs fin 2015, contre 430 fin 2014, progression 255%.

Une volonté continue d'animer quotidiennement la page Facebook : c'est un des média gratuit et populaire qui permet au Parc de développer sa communication grand public.

La lettre d'information du Parc

> La lettre d'information a abandonné sa version papier, elle est entièrement conçue sur la plateforme on-line Mailchimp. Diffusée en juillet et décembre par mail aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Environ 3000 personnes sont destinataires de la lettre d'information. Elle est téléchargeable sur le site du PNR des Vosges du Nord.

Communication dans les bulletins municipaux

Nouveauté 2015 : publication de 2 quiz Parc dans les bulletins/lettre d'information communaux. Pour améliorer la visibilité du Parc, et développer les échanges avec les communes. Une 20aine de communes ont publié les quiz, l'idée est de réserver un espace Parc dans les publications communales, de relayer nos infos via les réseaux sociaux et sites internet.

Relation avec les médias

Les télévisions

- > TV cristal : interviews individuelles de l'équipe technique + reportages pour Journaux Télévisés.
- > TV3V : des reportages plusieurs fois par an sur différents thèmes ; reportages vidéos visibles sur le site internet du Parc.
- > TV Mosaïk :
- > France 3 Alsace : interviews + reportages pour Journaux Télévisés.
- > TF1 : reportages.

La presse quotidienne régionale

- > DNA,
- > Républicain Lorrain

La Une des DNA pour les 40 ans + de très nombreux articles relayant les infos des communiqués de presse.

Les magazines

Quelques achats d'espaces dans des supports régionaux (suppléments DNA, Républicain Lorrain, programme d'événementiel).

Réalisation de supports de com

- > Aide à la visibilité des projets : supports de com + communiqué de presse + relais web (site + facebook)
- > **Colloque Réserve transfrontalière de biosphère** : ligne graphique de l'ensemble du projet (invitation on line, programme, signalétique, rapport bilingue).
- **Aménagement** : Printemps du patrimoine : pub animée interactive (DNA & Replo) + insertions presse papier.
- **Maison de l'Eau et de la Rivière** : fête du Donnenbach - affiche + flyers + spot radio Est FM.
- **Gestion écologique des friches** : nouvelle signalétique « Highland » sur lieu de vente des partenaires (bouchers + restaurateurs).
- **Culture** : invitation à la présentation de la visite virtuelle des Maisons des Rochers de Graufthal.
- **Nature** :
 - création, réalisation d'une plaquette de présentation de la forêt de Fleckenstein,
 - série d'affiches Natura 2000 avec les illustrations De Faveri,
 - sentier du Loosthal : suivi plaquette + panneau d'information,
 - sanctuaires de nature : mise en place projet de travail,
 - samedi scientifique : flyer programme ,
 - sorties guidées RNN : flyer programme,
 - jardinier pour la biodiversité : programme plantation haies + communiqué de presse + relais web,
 - prairies fleuries : montage expo sur grands formats,
 - marché paysan transfrontalier : réalisation de 2 spots de pub pour radio studio (45 passages),
- Tourisme : insertion presse + panneau signalétique « randonnez découvrez » > événement hippique Lemberg.
- Jazz : préparation, suivi des supports de com, mise en relation presse, achat d'espaces.

Projets de com en partenariat

- > Participation à l'expo de plein air sur les grilles du Sénat à Paris : choix visuel des Vosges du Nord.
- > Participation à la Revue des Parcs 77.
- > Création bâche grand format pour stand « les 6 Parcs du Grand Est » + brochures de présentation des 6 Parcs.
- > Participation à la newsletter MAB.
- > Participation à la conférence « ruches intelligentes » avec GRT Gaz : ligne graphique, logistique, presse.
- > Stand « salon de l'artisanat » à Gunstett.

Démarrage de la nouvelle photothèque

Sollicitation des structures publiques (mairies, com com, OT), de photographes amateurs et professionnels pour alimenter la photothèque sur tout ce qui touche aux Vosges du Nord.

Le rapport d'activités

> Le "Rapport d'activités" du SYCOPARC est passé en version 100 % numérique, 52 pages mise en page illustrée en interne. Il est consultable et téléchargeable sur le site du Parc.

Divers

- > Marquage voiture.
- > Mise en place d'un modèle d'invitation par mail (uniformisation) + utilisation plateforme d'inscription online.

Le budget 2015

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par :

I. Un budget de fonctionnement permettant de financer :

- > l'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la Charte,
- > la Conservation des musées du Parc,
- > des missions spécifiques dans le cadre de conventions particulières, telles que Natura 2000 et la Gestion de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitch.

Ce budget s'est élevé en 2015 à 1 739 795 €. Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 80 %.

Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du Sycoparc, complétées par une contribution de l'Etat (contrat de projet Etat-Région Alsace).

II. Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2015.

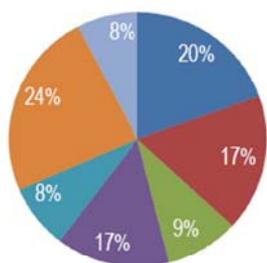
Annuellement un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la Charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier. En 2015, ce budget était de 1 066 732 €

Le programme d'actions 2015 a été financé par :

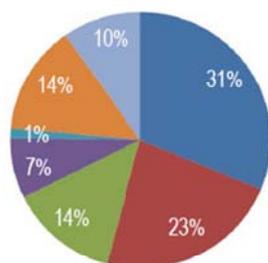
- > la Région Alsace, la Région Lorraine et le Département du Bas-Rhin dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel,
- > le Département de la Moselle,
- > les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace et de Lorraine,
- > les Directions Régionales des Affaires Culturelles d'Alsace et de Lorraine,
- > les Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt d'Alsace et de Lorraine,
- > la convention du Massif Vosgien,
- > l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- > les communes et les communautés de communes.

Ont également participé au financement de ce programme d'actions, et plus particulièrement pour la mise en œuvre du programme Interreg IV « Habiter la Réserve de Biosphère «Pfälzerwald/ Vosges du Nord», le Naturpark Pfälzerwald, le Ministère de l'Environnement et le Ministère des Finances du Land Rheinland Pfalz..

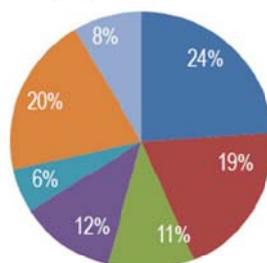
Financements du budget de fonctionnement 2015



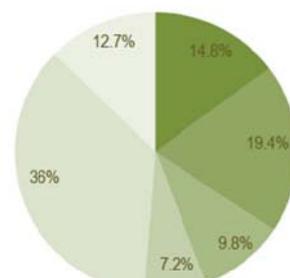
Financements du programme d'actions 2015



Financements du fonctionnement et du programme d'actions 2015



Affectation des budgets par mission



Ressources humaines

Mouvements de personnel

Arrivées

- > Alban CAIRAULT : Chargé de mission « Monitoring et médiation des cours d'eau » : 1er février 2015
- > Julien LEFORT : Chargé de mission « Pâturage et zones humides » : 23 février 2015 – remplacement congé maternité de Cécile BAYEUR
- > Mathilde WENDLING : Chargée de mission Life Bio corridors : 16 février 2015
- > Chloé RAYMOND : Chargée de mission « Conservation des musées » : 1er septembre 2015 – remplacement congé maternité de Sophie WESSBECHER
- > Sophie EICHWALD : Chargée de mission « conseil couleurs » : 1er décembre 2015 – remplacement congé maternité d'Aurélié WISSER

Départ

- > Annabelle DURUPT : Chargée de mission « Inventaire & conservation des musées » : 8 août 2015

La Maison du Parc

La Maison du Parc a accueilli 3 980 visiteurs (contre 3 655 en 2014), pour 2932 entrées payantes (contre 2849 en 2014) dans son exposition permanente « L'aventure des Vosges du Nord ».

Organigramme

L'équipe technique

Direction

Eric BRUA - directeur
François GOETZMANN – directeur-adjoint

Secrétariat - accueil - entretien

Anne ZIMMERMANN - assistante administrative et financière
Valérie HETZEL - assistante de pôles
Martine HOLTZSCHERER - assistante de direction
Astrid SCHILER - accueil-standard
Sylvie STARK - assistante de pôles
Béatrice SCHMITT-ROTH - accueil-billetterie
Katia KOBI - entretien-service technique

Aménagement et gestion des espaces

Rita JACOB - aménagement du territoire et développement
Pascal DEMOULIN - architecture et gestion des espaces urbains
Aurélié WISSER - patrimoine bâti
Anne RIWER - conseil architectural mutualisé
Romy BAGHADI – observatoire du paysage

Observatoire du Parc - sigis®

Gabriel HIRLEMANN - observation du territoire
Nadia CARMAUX - observation du territoire

Patrimoine naturel

Cécile BAYEUR - agriculture durable et vergers
Julien LEFORT – pâturage & zones humides
Jean-Claude GENOT - protection de la nature
Sébastien MORELLE - Natura 2000
Marie L'HOSPITALIER - Natura 2000
Alban CAIRAULT - monitoring des rivières et médiation
Mathilde WENDLING - Life Bio corridors
Loïc DUCHAMP - conservation réserve naturelle du Pays de Bitché
Christophe FABING - garde-technicien réserve naturelle du Pays de Bitché

Conservation des musées

Carine SCHUTZ - conservation des musées
Isabelle VERGNAUD-GOEPP - conservation des musées
Laelitia VELTEN - inventaire des musées
Elen GOUZIEU - service des publics des musées
Sophie WESSBECHER - conservation des musées
Valérie MEYER - médiation des patrimoines
Vincent FISCHER - relations avec les enseignants

Maison de l'Eau et de la Rivière

Philippe MALAISE - coordinateur d'activités
Romain CANTAT - éducateur à l'environnement
Anny MEYER - entretien
Pierre JOST – entretien

Tourisme et développement

Michel SCHILER - tourisme durable et action culturelle

Communication

Anne EICH - communication